

**MEMORIAL**

**Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg**

**RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS**

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

**C — N° 1644****15 novembre 2002****SOMMAIRE**

A.L.S.A.-System D10/2002 (WKN 987 237) . . . . .	78901	Cruchterhombusch S.A., Luxembourg . . . . .	78887
Admex, S.à r.l., Luxembourg-Kirchberg . . . . .	78866	Damien Holding S.A., Strassen . . . . .	78912
Admex, S.à r.l., Luxembourg-Kirchberg . . . . .	78866	Demifin S.A., Luxembourg . . . . .	78881
AFIB S.A., Luxembourg . . . . .	78881	Dilenia Invest S.A., Luxembourg . . . . .	78885
AFIB S.A., Luxembourg . . . . .	78882	Disco Fashion S.A., Luxembourg . . . . .	78885
AFIB S.A., Luxembourg . . . . .	78882	Dresdner Global Strategies Fund, Sicav, Sennin- gerberg . . . . .	78907
AFIB S.A., Luxembourg . . . . .	78882	DTZ Winssinger Tie Leung (Luxembourg) S.A., Howald . . . . .	78879
AGA S.A., Luxembourg . . . . .	78877	Entreprise de toitures François Stoffel-Reding, S.à r.l., Livange . . . . .	78895
Akrobat Fund . . . . .	78870	European Trust Services (Luxembourg), S.à r.l., Luxembourg . . . . .	78890
Alvia Investment, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	78880	Eurotechnik S.A., Luxembourg . . . . .	78871
Apone S.A., Luxembourg . . . . .	78911	Fidco Fishing S.A., Luxembourg . . . . .	78886
Arling Transport Luxembourg, S.à r.l., Kehlen . . . . .	78884	Fiduciaire Steeche, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	78906
Aveck S.A., Luxembourg . . . . .	78883	Financière Steewee S.A.H., Luxembourg . . . . .	78903
Bachman & Rieg S.A., Luxembourg . . . . .	78886	Financière Steewee S.A.H., Luxembourg . . . . .	78903
Balthazar Holding S.A., Strassen . . . . .	78909	Flashlight Company (Luxembourg), S.à r.l., Lu- xembourg . . . . .	78881
Bepofico S.A., Luxembourg . . . . .	78811	FrankenInvest International S.A., Luxembourg . . . . .	78884
Bill Boy Group S.A., Mamer . . . . .	78885	Frohfeld A.G., Luxembourg . . . . .	78905
BNP Paribas Luxembourg S.A., Luxembourg . . . . .	78895	Geodesia S.A.H., Luxembourg . . . . .	78907
Bottling Holdings (Luxembourg), S.à r.l., Howald . . . . .	78898	Grossfeld Immobilière S.A., Luxembourg . . . . .	78892
Boxter Invest S.A., Luxembourg . . . . .	78906	GS American Bond Income . . . . .	78872
Boxter Invest S.A., Luxembourg . . . . .	78906	Hahn Heli Lux, GmbH, Wormeldingen . . . . .	78891
Business Time Center, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	78904	Hecker, S.à r.l., Junglinster . . . . .	78892
Calypso Holding S.A., Luxembourg . . . . .	78880	Hydinvest S.A., Mamer . . . . .	78891
Carrifin S.A.H., Luxembourg . . . . .	78896	I.H.L., Immobilière Hettinger et Lehnen, S.à r.l., Ettelbruck . . . . .	78889
Carrifin S.A.H., Luxembourg . . . . .	78896	ICM RE, International Crédit Mutuel Reinsurance S.A., Luxembourg . . . . .	78912
Cartier Monde S.A., Luxembourg . . . . .	78904	Immolith, S.à r.l., Mamer . . . . .	78880
CCE Investments, S.à r.l., Howald . . . . .	78902	ING Direct Sicav, Luxembourg . . . . .	78907
Centre de Formation pour Conducteurs S.A., Colmar-Berg . . . . .	78888	International Brands Holding S.A., Luxembourg . . . . .	78908
Chipnet S.A.H., Luxembourg . . . . .	78902	locard Group S.A., Luxembourg . . . . .	78897
Chipnet S.A.H., Luxembourg . . . . .	78902	locard Group S.A., Luxembourg . . . . .	78898
CommsCo Finance S.A., Luxembourg . . . . .	78903	Kamala Holding S.A., Luxembourg . . . . .	78891
CommsCo Holding S.A., Luxembourg . . . . .	78902	KEC Luxembourg, S.à r.l., Kehlen . . . . .	78883
CommsCo International S.A., Luxembourg . . . . .	78905	Klacken Holdings S.A., Luxembourg . . . . .	78904
Communauté d'exploitation agricole Gengler- Weiler-Letsch . . . . .	78875		
Compagnie Bethlem S.A., Luxembourg . . . . .	78885		
Compagnie Financière Taler S.A., Luxembourg . . . . .	78900		
Compagnie Financière Taler S.A., Luxembourg . . . . .	78900		
Coredo Holding S.A., Luxembourg . . . . .	78880		

Klacken Holdings S.A., Luxembourg . . . . .	78904	Risk Management, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	78900
Koho Investments (Luxembourg) S.A., Luxembourg . . . . .	78900	Sellan Holding S.A., Luxembourg . . . . .	78910
LORFI, Société Financière de Participation en Lorraine S.A., Luxembourg . . . . .	78899	Shorender S.A., Luxembourg . . . . .	78909
Lobic S.A.H., Luxembourg . . . . .	78909	SOFTE - Société Financière pour les Télécommunications et l'Electronique S.A., Luxembourg . . . . .	78873
Lorenglass S.A., Luxembourg . . . . .	78880	SOFTE - Société Financière pour les Télécommunications et l'Electronique S.A., Luxembourg . . . . .	78875
Lorrgest S.A., Dudelange . . . . .	78909	Société Anonyme du Train à Laminés Marchands d'Esch - Schifflange S.A., Esch - sur-Alzette . . . . .	78906
Lux-Croissance Sicav, Luxembourg . . . . .	78908	Société de Traitement d'Informatique du Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	78896
Mabilux S.A., Dippach . . . . .	78892	Société Financière de Senningerberg S.A.H., Luxembourg . . . . .	78884
Mabilux S.A., Dippach . . . . .	78893	Société Internationale des Affaires Holding S.A., Luxembourg . . . . .	78887
Maple Grove, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	78886	Sodecom Holding S.A., Luxembourg . . . . .	78888
Medea Consulting S.A., Luxembourg . . . . .	78886	Sogex S.A.H., Luxembourg . . . . .	78910
Medea Développement S.A., Luxembourg . . . . .	78887	Sovimo S.A., Luxembourg . . . . .	78884
Melaine S.A., Luxembourg . . . . .	78881	Sovimo S.A., Luxembourg . . . . .	78896
Midor Finance Luxembourg S.A.H., Luxembourg . . . . .	78899	Tandorry S.A., Luxembourg . . . . .	78910
Midor Finance Luxembourg S.A.H., Luxembourg . . . . .	78899	Technologies Research Holding S.A., Luxembourg . . . . .	78887
Montblanc Finance S.A., Luxembourg . . . . .	78905	Thunder Holding S.A., Luxembourg . . . . .	78901
Monthly Income ABS Investment . . . . .	78878	Thunder Holding S.A., Luxembourg . . . . .	78901
Niko Holding S.A., Luxembourg . . . . .	78890	TI Web S.A., Luxembourg . . . . .	78875
Optimol, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	78901	TI Media S.A., Luxembourg . . . . .	78873
Ortano Mare Development S.A., Luxembourg . . . . .	78883	Ting Holding S.A., Mamer . . . . .	78890
Ortano Mare Development S.A., Luxembourg . . . . .	78899	United Trust A.G., Luxembourg . . . . .	78879
Peak-Property Invest, S.à r.l., Senningerberg . . . . .	78867	Ushuaia S.A., Luxembourg . . . . .	78888
Pompes Funèbres Générales du Luxembourg Maison Platz, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	78879	Wallerich Lux S.A., Dudelange . . . . .	78912
Prolem International S.A., Luxembourg . . . . .	78903	Waterview, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	78882
Pushkar S.A., Luxembourg . . . . .	78888	West End Finance S.A., Luxembourg . . . . .	78911
Quadra Holding S.A., Luxembourg . . . . .	78893		
Quadra Holding S.A., Luxembourg . . . . .	78895		
RE.IN.CO., Real Estate Investment Company S.A., Luxembourg . . . . .	78890		
Restaurant Asiatique Cuilin, S.à r.l., Rodange . . . . .	78878		
Richemont Luxury Group S.A., Luxembourg . . . . .	78905		
Richemont S.A., Luxembourg . . . . .	78905		

**ADMEX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,  
(anc. MAXAD, S.à r.l.).**

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.  
R. C. Luxembourg B 70.134.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 14 octobre 2002, vol. 575, fol. 40, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 septembre 2002.

STENHAM GESTINOR AUDIT, S.à r.l.

Signature

(76182/521/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2002.

**ADMEX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,  
(anc. MAXAD, S.à r.l.).**

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.  
R. C. Luxembourg B 70.134.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 14 octobre 2002, vol. 575, fol. 40 case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 septembre 2002.

STENHAM GESTINOR AUDIT, S.à r.l.

Signature

(76192/521/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2002.

**PEAK-PROPERTY INVEST, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Registered office: L-1736 Senningerberg, 3, rue Heienhaff.

## STATUTES

In the year two thousand two, the sixteenth of October.  
Before Maître Reginald Neuman, notary, residing at Luxembourg.

There appeared:

Mr Lars Jon Nilsson, property investor, born in Hyllie/Sweden, on the 5th of mars, 1976, residing at Senningerberg/Luxembourg, 3, rue Heienhaff.

Such appearing person, has drawn up the following articles of a limited liability company (société à responsabilité limitée), which she intends to organise.

**Art. 1.** A limited liability company is hereby formed that will be governed by these articles and by the relevant legislation. The name of the company is PEAK-PROPERTY INVEST, S.à r.l.

**Art. 2.** The Company's purpose is the purchase, the sale, the exploitation of all real estate of commercial or residential destination, as well as any transactions pertaining directly or indirectly to the purpose, included the financial assistance of all kinds to companies in which it keeps participations and to companies being part of the same group than itself.

It may particularly use its funds for the setting-up, the management, the development and the disposal of a portfolio consisting of any securities and patents of whatever origin, participate in the creation, the development and the control of any enterprise, to acquire by way of investment, subscription, underwriting or by option to purchase and any other way whatever, securities and patents, to realise them by way of sale, transfer, exchange or otherwise, have developed these securities and patents, grant to the companies in which it has participating interests any support, loans, advances or guarantees.

It may carry on any transactions with regard to transferable and real property which are directly or indirectly connected with its objects or are capable of promoting those objects. It may carry on these activities both in the Grand Duchy of Luxembourg and abroad, in particular by taking a participation in similar companies, by the leasing of business clientele or by the establishment of subsidiary companies or branch offices.

**Art. 3.** The company is established for an unlimited period.

**Art. 4.** The registered office of the company is in Senningerberg. It may be transferred to any other place within the Grand Duchy of Luxembourg by collective decision of the associates.

**Art. 5.** The capital of the company is fixed at twelve thousand five hundred Euros (EUR 12,500.-), dividend into five hundred (500) shares of twenty-five Euros (EUR 25.-) each.

These shares have all been subscribed to by Mr Lars Jon Nilsson, prenamed.

The capital has been fully paid in by the associate and deposited to the credit of the company, as was certified to the notary executing this deed.

**Art. 6.** Each share entitles its owner to a proportional right in the company's assets and profits.

**Art. 7.** Shares are freely transferable among associates. The share transfer inter vivos to non associates is subject to the consent of at least seventy-five percent of the company's capital. In the case of the death of an associate, the share transfer to non-associates is subject to the consent of no less than seventy-five percent of the votes of the surviving associates. In any event the remaining associates have a preemption right which has to be exercised within thirty days from the refusal of transfer to a non-associate.

**Art. 8.** The company is managed by one or several managers who need not to be associates. They are appointed and removed from office by the general meeting of associates, which determines their powers and the term of their mandates, and which statutes at the majority of the capital. They may be reelected and may be revoked ad nutum and at any time.

The managers may appoint company secretaries or directors and transfer some of their power to them. Such decisions must be taken jointly and unanimously.

**Art. 9.** In the execution of their mandate, the managers are not held personally responsible. As agents of the company, they are responsible for the correct performance of their duties.

**Art. 10.** Every associates may take part in the collective decisions. He has a number of votes equal to the number of shares he owns and may validly act at the meeting through a special proxy.

**Art. 11.** Collective decisions are only valid if they are adopted by the votes representing more than half of the capital. However, decisions concerning the amendment of the articles of incorporation are taken by a majority of the associates representing three quarters of the capital.

**Art. 12.** The fiscal year begins on January 1st and ends on December

**Art. 13.** Every year on December 31st, the annual accounts are drawn up by the managers.

**Art. 14.** The financial statements are at the disposal of the associates at the registered offices of the company.

**Art. 15.** Out of the net profit five percent shall be placed into a legal reserve account. This deduction ceases to be compulsory when the reserve amounts to ten percent of the capital of the company.

The balance is at the disposal of the associates.

**Art. 16.** In case the company is dissolved, the liquidation will be carried out by one or several liquidators who need not to be associates and who are appointed by the associates who will specify their powers and remunerations.

**Art. 17.** If, and as long as one associate holds all the shares, the company shall exist as a single shareholder company, pursuant to article 179 (2) of the law on commercial companies; in this case, articles 200-1 and 200-2, among others, of the same law are applicable.

**Art. 18.** For anything not dealt with in the present articles of incorporation, the associates refer to the relevant legislation.

*Transitory disposition*

The first business year begins today and ends on December 31st, 2002.

*Verification*

The notary executing this deed declares that the conditions fixed in art. 183 of the law on commercial companies have been fulfilled.

*Evaluation*

The parties evaluate the cost of formation of this company at approximately nine hundred fifty (950,-) Euros.

*Decision of the sole shareholder*

Immediately after the formation of the company, the sole shareholder took the following decision:

He appoints as manager of the company:

- a) Mr Lars Jon Nilsson, property investor, residing in Senningerberg/Luxembourg, 3, rue Heienhaff.
- b) Mr Henrik Rhode, financial manager, residing in Copenhagen/Denmark, 12,1, Vestergade.
- c) Mr Lars Ranstam, lawyer, residing at Malmö/Sweden, 4, Torggatan.

The company is validly engaged by the signature of Mr Lars Jon Nilsson, or by the joint signatures of Mr Henrik Rhode and Mr Lars Ranstam.

The managers may appoint agents, fix their powers, competences and dismiss them.

The managers are appointed for an unlimited period.

2) The company's address is fixed at L-1736 Senningerberg, 3, rue Heienhaff, the mailing address of the company is P.O. Box 3027, L-1030 Luxembourg.

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that on request of the above named persons, this deed is worded in English followed by French translation; at the request of the same appearing persons, in case of divergences between the English and French text, the English version will be prevailing.

Whereof this notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the date named at the beginning of this deed.

This deed having been read to the appearing person, known to the notary by name, civil status and residence, said person appearing signed together with the notary this original deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille deux, le seize octobre.

Par-devant Maître Reginald Neuman, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

Monsieur Lars Jon Nilsson, property investor, né à Hyllie/Suède, le 5 mars 1976, demeurant à Senningerberg/Luxembourg, 3, rue Heienhaff.

Lequel comparant, a arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'il va constituer.

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé par la présente une société à responsabilité limitée qui sera régie par les présents statuts et les dispositions légales. La société prend la dénomination de PEAK-PROPERTY INVEST, S.à r.l.

**Art. 2.** La société a pour objet l'achat, la vente, l'exploitation, la mise en valeur de tous immeubles à destination commerciale ou d'habitation, ainsi que toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à l'objet social, y compris l'assistance financière sous toutes ses formes à des sociétés dans lesquelles elle détient des participations et à des sociétés dépendant du même groupe qu'elle-même.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets, accorder aux sociétés auxquelles elle s'intéresse tous concours, prêts, avances ou garanties.

Elle peut faire toutes opérations mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à son objet ou susceptibles d'en favoriser le développement, au Grand-Duché et à l'étranger, notamment par la prise de participations dans des entreprises ou la location de fonds de commerce similaires ou par la création de filiales ou succursales.

**Art. 3.** La société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 4.** Le siège social est établi à Senningerberg. Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision des associés.

**Art. 5.** Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-), représenté par cinq cents (500) parts sociales de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.

Ces parts ont toutes été souscrites par Monsieur Lars Jon Nilsson, préqualifié.

Le capital est entièrement libéré et se trouve, dès à présent, à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

**Art. 6.** Chaque part donne droit à une fraction proportionnelle de l'actif social et des bénéfices.

**Art. 7.** Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés que moyennant l'agrément donné à la majorité d'au moins les trois quarts du capital social. Les parts sociales ne peuvent être transmises pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'agrément des propriétaires de parts sociales représentant les trois quarts des droits appartenant aux survivants. En toute hypothèse, les associés restants ont un droit de préemption. Ils doivent l'exercer endéans trente jours à partir de la date du refus de cession à un non-associé.

**Art. 8.** La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non. Ils sont nommés et révoqués par l'assemblée générale des associés, qui détermine leurs pouvoirs et la durée de leurs fonctions, et qui statue à la majorité du capital. Ils sont rééligibles et révocables ad nutum et à tout moment.

Les gérants ont le droit, mais seulement collectivement et à l'unanimité, de déléguer partie de leurs pouvoirs à des fondés de pouvoirs et ou à des directeurs.

**Art. 9.** Le ou les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle. Simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

**Art. 10.** Chaque associé peut participer aux décisions collectives. Il a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède et peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

**Art. 11.** Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles sont adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social. Toutefois, les décisions ayant pour objet une modification des statuts ne pourront être prises qu'à la majorité des associés représentant les trois quarts du capital social.

**Art. 12.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre.

**Art. 13.** Chaque année, le trente et un décembre, la gérance établit les comptes annuels.

**Art. 14.** Tout associé peut prendre au siège social de la société communication des comptes annuels.

**Art. 15.** Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pourcent pour la constitution d'un fonds de réserve légale jusqu'à ce que celui-ci atteigne dix pourcent du capital social.

Le solde est à la disposition des associés.

**Art. 16.** Lors de la dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui fixeront leurs pouvoirs et leurs émoluments.

**Art. 17.** Lorsque, et aussi longtemps qu'un associé réunit toutes les parts sociales entre ses seules mains, la société est une société unipersonnelle au sens de l'article 179 (2) de la loi sur les sociétés commerciales, dans cette éventualité, les articles 200-1 et 200-2, entre autres, de la même loi sont d'application.

**Art. 18.** Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, les associés se réfèrent aux dispositions légales en vigueur.

#### *Disposition transitoire*

Le premier exercice social commence le jour de la constitution de la société et se termine le 31 décembre 2002.

#### *Constatation*

Le notaire instrumentant a constaté que les conditions prévues par l'article 183 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales se trouvent remplies.

#### *Evaluation*

Les parties ont évalué les frais incombant à la société du chef de sa constitution à environ neuf cent cinquante euros.

#### *Décision de l'associé unique*

Et après la constitution de la société, l'associé unique a pris la décision suivante:

Il nomme gérants de la société:

- a) Mr Lars Jon Nilsson, property investor, demeurant à Senningerberg/Luxembourg, 3, rue Heienhaff.
- b) Mr Henrik Rhode, financial manager, demeurant à Copenhague/Danemark, 12,1, Vestergade.
- c) Mr Lars Ranstam, lawyer, demeurant à Malmö/Suède, 4, Torggatan.

La société est valablement engagée par la signature de Monsieur Lars Jon Nilsson, ou par les signatures conjointes de Monsieur Henrik Rhode et Monsieur Lars Ranstam.

Ils pourront nommer des agents, fixer leurs pouvoirs et attributions et les révoquer.

Le mandat des gérants est à durée indéterminée.

2) Le siège social de la société est fixé à 3, rue Heienhaff, L-1736 Senningerberg, et l'adresse postale à la B.P. 3027, L-1030 Luxembourg.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande des comparants le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au comparant, connu du notaire par nom, prénoms, état et demeure, il a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: J. Nilsson, R. Neuman.

Enregistré à Luxembourg, le 18 octobre 2002, vol. 136S, fol. 75, case 6. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée à ladite société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 octobre 2002.

R. Neuman.

(78665/226/187) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2002.

## AKROBAT FUND, Fonds Commun de Placement.

### Sonderreglement

#### AKROBAT FUND - VALUE

**Art. 1. Der Fonds.** Der Fonds AKROBAT FUND (der «Fonds») besteht aus einem oder mehreren Teilfonds im Sinne von Artikel 111 des Gesetzes vom 30. März 1988 über Organismen für gemeinsame Anlagen. Die Gesamtheit der Teilfonds ergibt den Fonds. Für den Fonds ist das am 2. Juli 2001 im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations («Mémorial») veröffentlichte Verwaltungsreglement integraler Bestandteil. Ergänzend bzw. abweichend hiervon gelten für den Teilfonds AKROBAT FUND - VALUE («der Teilfonds») die Bestimmungen dieses Sonderreglements.

**Art. 2. Anlagepolitik.** Ziel der Anlagepolitik des Teilfonds ist die Erwirtschaftung eines möglichst hohen Wertzuwachses der Vermögensanlagen. Das Teilfondsvermögen wird vorwiegend angelegt in Aktien, Aktien- und Aktienindexzertifikaten, Wandelschuldverschreibungen, Optionsanleihen, deren Optionsscheine auf Wertpapiere lauten, und, sofern diese als Wertpapiere gemäß Artikel 40, Abs. 1 des Luxemburger Gesetzes über Organismen für gemeinsame Anlagen gelten, in Genuß- und Partizipationsscheinen von Unternehmen sowie in Optionsscheinen auf Wertpapiere. Die jeweiligen Emittenten haben vorwiegend ihren Sitz in Deutschland, Österreich und der Schweiz oder üben dort erhebliche wirtschaftliche Tätigkeiten aus.

Indexzertifikate sind am Kapitalmarkt begebene Inhaberschuldverschreibungen, die eine Rückzahlung unter Berücksichtigung der relevanten Indexveränderung, ggf. bis zu einem vereinbarten Höchstkurs, am jeweiligen Berechnungstag verbrieft. Der Kurs dieser Indexzertifikate richtet sich insbesondere nach dem jeweiligen Indexstand; ihre Rückzahlung nach den jeweiligen Emissionsbedingungen. Dabei unterscheiden sich Indexzertifikate von verbrieften Indexoptionen und Optionsscheinen dadurch, dass es sich nicht um Termingeschäfte handelt und die für Optionen signifikante Hebelwirkung, die Optionsprämie und der Ausübungspreis fehlen. In geringerem Umfang sind auch Investitionen in Optionsscheine auf Wertpapiere möglich.

Zur Erzielung eines höheren Gewinnpotentials der Anlage wird der Teilfonds in geringerem Umfang in den in Absatz 1 dieses Artikels beschriebenen Wertpapieren in Schwellenländern investieren. Bei Schwellenländern handelt es sich um Länder, die sich in einem Transformationsprozeß hin zu einem modernen Industriestaat befinden und deshalb in der Regel über eine besonders dynamische wirtschaftliche Entwicklung verfügen. Daraus ergibt sich erfahrungsgemäß längerfristig ein überdurchschnittliches Wachstums- und Kurssteigerungspotential. Anlagen in Schwellenländern unterliegen besonderen Risiken, die sich in starken Kursschwankungen (Volatilitäten) ausdrücken können.

Diese können u.a. aus politischen Veränderungen, geringerer Liquidität der Märkte wegen niedriger Börsenkaptalisierung oder Ausfallrisiken aufgrund abweichender Usancen bei der Abwicklung von Geld- und Wertpapiergeschäften resultieren.

Bis zu 20% des Teilfondsvermögens dürfen in Schwellenmärkten investiert werden. Durch diese Beimischung läßt sich in der Regel ein höheres Gewinnpotential der Anlage erzielen, ohne das Risiko unverhältnismäßig zu erhöhen.

Je nach Börsenlage können die Anlageschwerpunkte des Teilfonds sehr unterschiedlich sein, d.h. es findet eine permanente Anpassung an die Lage an den europäischen Kapitalmärkten statt.

Innerhalb der gesetzlich zulässigen Grenzen kann der Teilfonds einen Teil seines Vermögens in flüssigen Mitteln und Festgeldern halten.

Daneben ist der Erwerb oder die Veräußerung von Optionen, Futures und der Abschluß sonstiger Termingeschäfte sowohl zur Absicherung gegen mögliche Kursrückgänge auf den Wertpapiermärkten als auch zur Renditeoptimierung gestattet. Mit dem Einsatz von Derivaten können aufgrund der Hebelwirkung erhöhte Risiken verbunden sein.

#### **Art. 3. Anteile.**

1. Die Anteile werden in Globalurkunden verbrieft; ein Anspruch auf die Auslieferung effektiver Stücke besteht nicht.
2. Anteile am Teilfonds sind frei übertragbar.

#### **Art. 4. Währung, Ausgabe, Rücknahme und Umtausch von Anteilen.**

1. Die Währung des Teilfonds ist der Euro.
2. Ausgabepreis ist der Anteilwert gemäß Artikel 7 des Verwaltungsreglements zzgl einer Verkaufsprovision von bis zu 5%. Der Ausgabepreis kann sich um Gebühren oder andere Belastungen erhöhen, die in den jeweiligen Vertriebsländern anfallen. Er ist innerhalb von 3 Luxemburger Bankarbeitstagen nach dem entsprechenden Bewertungstag zahlbar.
3. Rücknahmepreis ist der Anteilwert.
4. Der Umtausch von Anteilen erfolgt auf der Grundlage des Anteilwertes der betreffenden Anteilklassen beziehungsweise der betreffenden Teilfonds. Dabei kann eine Umtauschprovision zugunsten der Vertriebsstelle des Teilfonds erhoben werden, in den getauscht werden soll. Wird eine Umtauschprovision erhoben, so beträgt diese höchstens 1% des Anteilwertes des Teilfonds, in welche(n) der Umtausch erfolgen soll; eine Nachzahlung der etwaigen Differenz zwischen den Verkaufsprovisionen auf die Anteilwerte der betreffenden Teilfonds bleibt hiervon unberührt.

**Art. 5. Ertragsverwendung.** Die vereinnahmten Dividenden- und Zinserträge sowie sonstige ordentliche Erträge werden nach Maßgabe der Verwaltungsgesellschaft grundsätzlich thesauriert.

Die Verwaltungsgesellschaft kann jedoch neben den ordentlichen Nettoerträgen die realisierten Kapitalgewinne, die Erlöse aus dem Verkauf von Bezugsrechten und/oder die sonstigen Erträge nicht wiederkehrender Art abzüglich realisierter Kapitalverluste, ausschütten.

**Art. 6. Depotbank und Zentralverwaltung.** Depotbank und Zentralverwaltung ist die BANQUE DE LUXEMBOURG, eine Bank im Sinne des Luxemburger Gesetzes vom 5. April 1993 über den Finanzsektor.

**Art. 7. Kosten für die Verwaltung und Verwahrung des Teilfondsvermögens.**

1. Die Verwaltungsgesellschaft ist berechtigt, aus dem Vermögen des Teilfonds ein Entgelt von bis zu 1,5% p.a. des Netto-Vermögens des Teilfonds zu erhalten, das auf der Basis des durchschnittlichen Netto-Teilfondsvermögens während des entsprechenden Kalendermonats pro rata temporis zu berechnen und monatlich nachträglich auszuführen ist.

2. Ferner ist die Verwaltungsgesellschaft berechtigt, ein erfolgsabhängiges Entgelt von bis zu 17,5% p.a. des Anstiegs des Anteilwertes des Teilfonds zu erhalten. Dieses wird an jedem Bewertungstag berechnet und jährlich ausgezahlt. In einem Geschäftsjahr netto erzielte Wertminderungen werden auf das nächste Geschäftsjahr vorgetragen; im Falle von Verlustvorträgen fällt das Erfolgshonorar erst an, wenn diese vollständig ausgeglichen sind.

3. Für die Abgeltung der mit der laufenden Betreuung der Anteilhaber verbundenen Kosten ist die Verwaltungsgesellschaft berechtigt, aus dem Vermögen des Teilfonds eine Betreuungsgebühr von bis zu 1% p.a. des Netto-Vermögens des Teilfonds zu erhalten, das auf der Basis des durchschnittlichen Netto-Teilfondsvermögens während des entsprechenden Kalendermonats pro rata temporis zu berechnen und monatlich nachträglich auszuführen ist.

4. Die Depotbank und Zentralverwaltung erhält aus dem Vermögen des Teilfonds:

a. Ein Entgelt für die Tätigkeit als Depotbank und Zentralverwaltung in Höhe der in Luxemburg üblichen Sätze als jährlich gerechneter Prozentsatz des Netto-Teilfondsvermögens, das auf der Basis des durchschnittlichen Netto-Teilfondsvermögens während des entsprechenden Quartals pro rata temporis berechnet und quartalsweise nachträglich ausgezahlt wird;

b. Eine Bearbeitungsgebühr der Depotbank für jede Wertpapiertransaktion in Höhe der in Luxemburg üblichen Sätze;

c. Kosten und Auslagen, die der Depotbank aufgrund einer zulässigen und marktüblichen Beauftragung Dritter mit der Verwahrung von Vermögenswerten des Teilfonds gemäß Artikel 3 Absatz 3 des Verwaltungsreglements entstehen;

**Art. 8. Rechnungsjahr.** Das Rechnungsjahr endet jedes Jahr am 31. Dezember, erstmals am 31. Dezember 2002.

**Art. 9. Dauer des Teilfonds.** Der Teilfonds ist auf unbestimmte Zeit errichtet. Die Verwaltungsgesellschaft kann den Teilfonds auflösen, wenn dessen Vermögen unter 2 Millionen Euro sinkt.

Luxemburg, den 24. Oktober 2002.

AXXION S.A.

Die Verwaltungsgesellschaft

Unterschriften

Enregistré à Luxembourg, le 28 octobre 2002, vol. 575, fol. 100, case 9. – Reçu 12 euros.

BANQUE DE LUXEMBOURG

Die Depotbank

Unterschriften

Le Receveur (signé): J. Muller.

(79423/007/93) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2002.

**EUROTECHNIK S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1117 Luxembourg, 33, rue Albert 1<sup>er</sup>.

R. C. Luxembourg B 56.347.

—  
PROJET DE FUSION

L'an deux mille deux, le vingt-trois octobre.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

Ont comparu:

I.- Madame Marie-Fiore Ries-Bonani, employée privée, demeurant à Esch-sur-Alzette;

agissant en tant que mandataire du conseil d'administration de la société anonyme EUROTECHNIK S.A., ayant son siège social à L-1117 Luxembourg, 33, rue Albert 1<sup>er</sup>, (R.C.S. Luxembourg section B numéro 56.347), constituée suivant acte reçu par Maître Marc Elter, alors notaire de résidence à Luxembourg, en date du 20 septembre 1996, publié au Mémorial C numéro 627 du 4 décembre 1996,

dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par Maître Camille Hellinckx, alors notaire de résidence à Luxembourg en date du 22 janvier 1997, publié au Mémorial C numéro 251 du 24 mai 1997

et dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 19 décembre 2001, publié au Mémorial C numéro 807 du 28 mai 2002.

ayant un capital souscrit fixé à trois cent mille euros (300.000,- EUR), représenté par douze mille (12.000) actions d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (25,- EUR) chacune, disposant chacune d'une voix aux assemblées générales,

en vertu d'un pouvoir lui conféré par décision du conseil d'administration, prise en sa réunion du 21 octobre 2002;

un extrait du procès-verbal de ladite réunion, après avoir été signé ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, restera annexé au présent acte pour être formalisé avec lui.

II.- Madame Marie-Fiore Ries-Bonani, employée privée, demeurant à Esch-sur-Alzette; agissant en tant que mandataire du conseil d'administration de la société anonyme ANONA S.A., L-1117 Luxembourg, 33, rue Albert 1<sup>er</sup>, (R.C.S. Luxembourg section B numéro 65.266), constituée suivant acte reçu par Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, en date du 15 juin 1998, publié au Mémorial C numéro 691 du 25 septembre 1998,

ayant un capital souscrit fixé à un million deux cent quatre-vingt-onze mille cent quarante-deux virgule vingt-cinq euros (1.291.142,25 EUR), représenté par deux mille cinq cents (2.500) actions sans valeur nominale, disposant chacune d'une voix aux assemblées générales,

en vertu d'un pouvoir lui conféré par décision du conseil d'administration, prise en sa réunion du 21 octobre 2002; un extrait du procès-verbal de ladite réunion, après avoir été signé ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, restera annexé au présent acte pour être formalisé avec lui.

Laquelle comparante, ès qualités qu'elle agit, a requis le notaire instrumentant d'acter:

1.- que la société EUROTECHNIK S.A. détient l'intégralité (100%) des actions représentant la totalité du capital social de 1.291.142,25 EUR (un million deux cent quatre-vingt-onze mille cent quarante-deux virgule vingt-cinq euros) et donnant droit de vote de la société ANONA S.A., aucun autre titre donnant droit de vote, n'ayant été émis par cette dernière;

2.- que la société anonyme EUROTECHNIK S.A. entend fusionner avec la société anonyme ANONA S.A., présidée, par absorption de cette dernière;

3.- que la date à partir de laquelle les opérations de la société ANONA S.A. sont considérées du point de vue comptable comme accomplies pour le compte de la société EUROTECHNIK S.A. est fixée au 1<sup>er</sup> janvier 2002;

4.- qu'aucun avantage particulier n'est attribué aux administrateurs ou commissaires des sociétés qui fusionnent;

5.- que la fusion prendra effet entre parties un mois après la publication du projet de fusion au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, conformément aux dispositions de l'article 9 de la loi sur les sociétés commerciales;

6.- que les actionnaires de la société EUROTECHNIK S.A. ont le droit, pendant un mois à compter de la publication audit Mémorial du projet de fusion, de prendre connaissance, au siège social, des documents indiqués à l'article 267 (1) a), b) et c) de la loi sur les sociétés commerciales et qu'ils peuvent obtenir une copie intégrale sans frais et sur simple demande;

7.- qu'un ou plusieurs actionnaires de la société EUROTECHNIK S.A., disposant d'au moins 5% (cinq pour cent) des parts du capital souscrit, ont le droit de requérir, pendant le même délai, la convocation d'une Assemblée appelée à se prononcer sur l'absorption de la fusion;

8.- qu'à défaut de convocation d'une assemblée ou du rejet de projet de fusion par celle-ci, la fusion deviendra définitive et entraînera de plein droit les effets prévus à l'article 274 de la loi sur les sociétés commerciales;

9.- que décharge pleine et entière est accordée aux organes de la société ANONA S.A.;

10.- que les documents sociaux de la société ANONA S.A. soient conservés pendant le délai légal au siège de la société absorbante.

Le notaire soussigné déclare attester la légalité du présent projet de fusion, conformément aux dispositions de l'article 271 (2) de la loi sur les sociétés commerciales.

#### Frais

Le montant des frais, dépenses et rémunérations du présent acte s'élève approximativement à mille quatre cent cinquante euros.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, ès qualités qu'elle agit, connue du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, elle a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: M.-F. Ries-Bonani, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 25 octobre 2002, vol. 520, fol. 51, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 28 octobre 2002.

J. Seckler.

(79622/231/72) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2002.

### GS AMERICAN BOND INCOME, Fonds Commun de Placement.

Upon decision of GLOBAL FUNDS MANAGEMENT S.A., acting as Management Company to GS AMERICAN BOND INCOME (the «Fund») and with the approval of NOMURA BANK (LUXEMBOURG) S.A., acting as custodian, the Management Regulations of the Fund shall be amended in a manner that:

1. In article 5) entitled «Investment Restrictions», point 14), a new sentence is added at the end of the paragraph:

«The Management Company may also deal, on behalf of the Fund, in financial futures for the purpose of adjusting the duration of the Fund's portfolio.»

2. In the same article, point 15), «Cedel» is replaced by «Clearstream».

3. In article 7) entitled «Issue Price», the first sentence is deleted and the second sentence is amended so as to read as follows:

«The issue price per Share will be the net asset value per Share as determined in accordance with the provisions of Article 9 hereof on the Valuation Day on which the application for purchase of Shares is received by the Management Company (provided that such application is received prior to 4 p.m., Luxembourg time, on that day), plus a sales charge



not exceeding 3% of the net asset value in favour of banks and financial institutions acting in connection with the placing of the Shares.»

4. In article 13) entitled «Accounting Year, Audit», the first sentence is amended so as to read:

«The accounts of the Fund are closed each year on 31st May.»

5. In article 14) entitled «Distributions», the second paragraph is amended as follows:

«No distribution may be made as a result of which the total net assets of the Fund would fall below the equivalent in United States Dollars of the minimum of EUR 1,239,467.62 prescribed by Luxembourg law.»

6. In article 17) entitled «Duration of the Fund, Liquidation», the second paragraph is amended as follows:

«Issuance of Shares will cease at the time of the decision or event leading to the dissolution. Repurchase of Shares will remain possible if the equal treatment of shareholders is safeguarded.»

Luxembourg, 31st October, 2002.

GLOBAL FUNDS MANAGEMENT S.A.

*Management Company*

S. Fujitsu

*Chairman*

NOMURA BANK (LUXEMBOURG) S.A.

*Custodian*

J. de Smet / S. Fujitsu

*Director & General Manager / Managing Director*

Enregistré à Luxembourg, le 31 octobre 2002, vol. 576, fol. 15, case 10. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(80285/260/37) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2002.

**SOFTE - SOCIETE FINANCIERE POUR LES TELECOMMUNICATIONS ET L'ELECTRONIQUE,  
Société Anonyme.**

Siège social: L-1330 Luxembourg, 12-14, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 8.973.

**TI MEDIA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1330 Luxembourg, 12-14, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 85.226.

—  
PROJET DE FUSION

SOFTE - SOCIETE FINANCIERE POUR LES TELECOMMUNICATIONS ET L'ELECTRONIQUE, une société anonyme de droit luxembourgeois, ayant son siège social à 12-14, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg (ci-après «SOFTE»)

et

TI MEDIA S.A., une société anonyme de droit luxembourgeois, ayant son siège social à 12-14, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg (ci-après «TI MEDIA»)

(SOFTE et TI MEDIA sont ci-après dénommées les «Sociétés Fusionnant»)

ont adopté le projet de fusion (ci-après le «Projet de Fusion») suivant:

Après avoir exposé que:

SOFTE est une société luxembourgeoise constituée le 12 mars 1970 sous la forme d'une société anonyme. Les statuts de SOFTE ont été publiés au Mémorial C N° 59 du 6 avril 1970. Les statuts ont été modifiés pour la dernière fois le 4 septembre 2002 et l'acte notarié y afférant a été publié au Mémorial C N° 1548 du 26 octobre 2002. SOFTE est enregistrée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous la section B numéro 8.973 et a son siège social à 12-14, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg.

TI MEDIA est une société luxembourgeoise constituée le 13 décembre 2001 sous la forme d'une société anonyme. Les statuts de TI MEDIA ont été publiés au Mémorial C N° 579 du 13 avril 2002. Les statuts ont été modifiés pour la dernière fois le 13 décembre 2001 par un acte sous seing privé. TI MEDIA est enregistrée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous la section B numéro 85.226 et a son siège social à 12-14, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg.

Le conseil d'administration de SOFTE et le conseil d'administration de TI MEDIA (ci-après les «Conseils») proposent une fusion (ci-après la «Fusion») des Sociétés Fusionnant.

Les Conseils ont séparément désigné PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., établie au Luxembourg, en tant qu'expert indépendant unique conformément à l'article 266 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après la «Loi»).

La Fusion n'interviendra qu'à la condition que les actionnaires de SOFTE et les actionnaires de TI MEDIA approuvent le Projet de Fusion lors de deux assemblées générales extraordinaires des actionnaires séparées, conformément à la Loi.

La date effective de la Fusion sera la date à laquelle l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de SOFTE et l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de TI MEDIA ont été tenues et auront approuvé le présent Projet de Fusion, ou toute autre date telle que décidée par ces assemblées (ci-après la «Date Effective»).

Il a été convenu comme suit:

Sous réserve de l'approbation de la Fusion par les actionnaires de SOFTE et par les actionnaires de TI MEDIA lors de la tenue d'assemblées générales extraordinaires des actionnaires séparées:

1. A la Date Effective, TI MEDIA devra, en vertu des articles 257ss de la Loi, contribuer à SOFTE l'ensemble de son patrimoine actif et passif, sans restrictions ni limitations.

2. La Fusion sera basée sur les comptes respectifs de chacune des Sociétés Fusionnant au 31 octobre 2002.

3. En échange de cette contribution, SOFTE émettra et attribuera directement aux actionnaires de TI MEDIA, 36.936.740 actions nominatives ayant chacune une valeur nominale de 4,07 euros dans la proportion suivante (ci-après le «Rapport d'Echange»): 36.936.740 actions de SOFTE pour 165.753 actions de TI MEDIA.

4. A partir de la Date Effective, l'ensemble du patrimoine actif et passif de TI MEDIA sera censé transféré à SOFTE.

SOFTE renonce à tous droits de préférence, d'hypothèque et action résolutoire qu'elle pourrait avoir contre TI MEDIA par le fait que SOFTE assumera les dettes, charges et obligations de TI MEDIA et elle dispense formellement les conservateurs des hypothèques de procéder ex officio à une telle transcription lors de l'enregistrement du présent acte.

5. Les actionnaires de TI MEDIA seront automatiquement inscrits au registre des actionnaires de SOFTE pour le nombre d'actions qui leur seront attribuées conformément au point 3 ci-dessus.

6. A partir de la Date Effective, les actions nouvellement émises par SOFTE attribuées aux actionnaires de TI MEDIA auront les mêmes droits et privilèges que les actions de SOFTE existant à la Date Effective, en particulier en ce qui concerne le droit de vote et le droit aux profits.

7. En conséquence de la Fusion, TI MEDIA cessera d'exister et toutes ses actions seront annulées.

8. La Fusion sera également faite sous réserve des conditions suivantes:

a) SOFTE devra acquérir les avoirs contribués par TI MEDIA «dans leur état», c'est-à-dire dans l'état dans lequel ils se trouvent à la Date Effective, sans aucun droit de recours contre TI MEDIA ou contre les actionnaires de TI MEDIA pour quelque moyen que ce soit.

b) TI MEDIA garantit à SOFTE l'existence de toutes les créances comprises dans le patrimoine actif qui est contribué, mais n'assume aucune responsabilité quant à la solvabilité des débiteurs concernés.

c) SOFTE devra, à partir de la Date Effective, payer toutes les taxes, contributions, impôts, droits, primes d'assurances et autres primes, annuités et droits d'auteur, ordinaires ou extraordinaires, qui seront dus en vertu de la propriété du patrimoine actif contribué.

d) SOFTE devra assumer tous les contrats et obligations de toutes sortes de TI MEDIA dans l'état dans lequel ces contrats et obligations existent à la Date Effective.

e) SOFTE devra en particulier exécuter tous les contrats existant avec les créanciers de TI MEDIA et SOFTE sera subrogé, à ses propres risques et périls, dans tous les droits et obligations qui en découlent.

f) Les droits et actions compris dans le patrimoine actif de TI MEDIA devront être transférés et cédés à SOFTE ensemble avec toutes les sûretés, soit réelles ou personnelles, y attachés. SOFTE sera donc subrogé, sans novation, dans tous les droits, soit réels ou personnels, de TI MEDIA en ce qui concerne tout le patrimoine actif de TI MEDIA et contre tous les débiteurs sans aucune exception.

g) SOFTE devra assumer tout le patrimoine passif, de toute sorte, de TI MEDIA et devra en particulier payer les intérêts et le principal de toutes les dettes et obligations de toute nature qui sont dues par TI MEDIA. SOFTE déchargera TI MEDIA de toutes les actions et revendications en relation avec les obligations et charges ainsi assumées par SOFTE.

9. D'un point de vue comptable, la Fusion sera considérée comme accomplie au 31 octobre 2002.

10. SOFTE devra accomplir elle-même toutes les formalités, y compris les formalités de publicité prescrites par la Loi, qui sont nécessaires ou utiles afin de réaliser la Fusion ainsi que le transfert et la cession de l'ensemble du patrimoine actif et passif de TI MEDIA à SOFTE.

Dans la mesure où ils sont requis par la loi ou censés nécessaires ou utiles, les instruments de transfert appropriés devront être exécutés par les Sociétés Fusionnant afin d'effectuer le transfert de l'ensemble du patrimoine actif et passif contribué par TI MEDIA à SOFTE.

11. Tous les documents, dossiers et actes de TI MEDIA devront être gardés au siège social de SOFTE pendant une durée de 5 ans telle que prévue par la Loi.

12. Le Projet de Fusion, les comptes annuels audités et les rapports du conseil d'administration de SOFTE pour les périodes se terminant le 31 décembre 1999, le 31 décembre 2000 et le 31 décembre 2001, les comptes intérimaires de chacune des Sociétés Fusionnant au 31 octobre 2002, les rapports des Conseils de chaque Société Fusionnant conformément à l'article 265 de la Loi, les rapports de l'expert indépendant en vertu de l'article 266 de la Loi, seront disponibles au siège social de chaque Société Fusionnant pour inspection par les actionnaires respectifs pendant une période d'au moins un mois avant la date des assemblées générales extraordinaires des actionnaires mentionnées ci-dessus.

13. Tout ce qui n'est spécifiquement régi par le présent Projet de Fusion, sera régi par la Loi.

Luxembourg, le 8 novembre 2002.

SOFTE - SOCIETE FINANCIERE POUR LES TELECOMMUNICATIONS

ET L'ELECTRONIQUE

Signature

TI MEDIA S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 novembre 2002, vol. 576, fol. 45, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(81856/267/101) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2002.

**COMMUNAUTE D'EXPLOITATION AGRICOLE GENGLER-WEILER-LETSCH.****AUFLÖSUNG**

Am 30. September 2002 haben die Gesellschafter

- Jean Gengler, Landwirt, wohnhaft in L-8374 Hobscheid, Kempemillen,
- Jean Weiler, Landwirt, wohnhaft in L-8370 Hobscheid, 63A, rue de Kreuzerbuch,
- Nico Letsch, Landwirt, wohnhaft in L-8374 Hobscheid, 21, rue d'Eischen,

sich im Sitz der Gesellschaft eingefunden und haben einstimmig beschlossen, die Gesellschaft rückwirkend, zum 31. März 2002 aufzulösen.

Die Gesellschafter stellen desweiteren fest, dass kein Gesellschafter oder keine Drittperson Forderungen gegen die Gesellschaft oder die Gesellschaft gegen sie hat, so dass die Liquidation abgeschlossen ist.

Die Gesellschaftsbücher werden für die gesetzliche Frist auf dem Gesellschaftssitz in L-8370 Hobscheid, 63A, rue de Kreuzerbuch aufbewahrt.

J. Gengler / J. Weiler / N. Letsch.

Enregistré à Luxembourg, le 28 octobre 2002, vol. 576, fol. 2, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(79437/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2002.

**TI WEB S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1330 Luxembourg, 12-14, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 76.448.

**SOFTE - SOCIETE FINANCIERE POUR LES TELECOMMUNICATIONS ET L'ELECTRONIQUE, Société Anonyme.**

Siège social: L-1330 Luxembourg, 12-14, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 8.973.

**PROJET DE FUSION**

TI WEB S.A., une société anonyme de droit luxembourgeois, ayant son siège social aux 12-14, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg (ci-après «TI WEB»)

et

SOFTE - SOCIETE FINANCIERE POUR LES TELECOMMUNICATIONS ET L'ELECTRONIQUE, une société anonyme de droit luxembourgeois, ayant son siège social aux 12-14, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg (ci-après «SOFTE»)

(TI WEB et SOFTE sont ci-après dénommées les «Sociétés Fusionnant»)

ont adopté le projet de fusion (ci-après le «Projet de Fusion») suivant:

Après avoir exposé que:

TI WEB est une société luxembourgeoise constituée le 2 juin 2000 sous la forme d'une société anonyme. Les statuts de TI WEB ont été publiés au Mémorial C N° 773 du 21 octobre 2000. Les statuts ont été modifiés pour la dernière fois le 28 septembre 2001 et l'acte notarié y afférant a été publié au Mémorial C N° 290 du 21 février 2002. TI WEB est enregistrée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous la section B numéro 76.448 et a son siège social aux 12-14, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg.

SOFTE est une société luxembourgeoise constituée le 12 mars 1970 sous la forme d'une société anonyme. Les statuts de SOFTE ont été publiés au Mémorial C N° 59 du 6 avril 1970. Les statuts ont été modifiés pour la dernière fois le 4 septembre 2002 et l'acte notarié y afférant a été publié au Mémorial C N° 1548 du 26 octobre 2002. SOFTE est enregistrée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous la section B numéro 8.973 et a son siège social aux 12-14, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg.

Le conseil d'administration de TI WEB et le conseil d'administration de SOFTE (ci-après les «Conseils») proposent une fusion (ci-après la «Fusion») des Sociétés Fusionnant.

Avant la Fusion projetée, SOFTE aura fusionné avec TI MEDIA. TI MEDIA est une société luxembourgeoise constituée le 13 décembre 2001 sous la forme d'une société anonyme. Les statuts de TI MEDIA ont été publiés au Mémorial C N° 579 du 13 avril 2002. Les statuts ont été modifiés pour la dernière fois le 13 décembre 2001 par acte sous seing privé. TI MEDIA est enregistrée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous la section B numéro 85.226 et a son siège social aux 12-14, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg.

Les Conseils ont séparément désigné PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., établie au Luxembourg, en tant qu'expert indépendant unique conformément à l'article 266 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après la «Loi»).

La Fusion n'interviendra qu'à la condition que les actionnaires de TI WEB et les actionnaires de SOFTE approuvent le Projet de Fusion lors de deux assemblées générales extraordinaires des actionnaires séparées, conformément à la Loi.

La date effective de la Fusion sera la date à laquelle l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de TI WEB et l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de SOFTE ont été tenues et auront approuvé le présent Projet de Fusion, ou toute autre date telle que décidée par ces assemblées (ci-après la «Date Effective»).

Il a été convenu comme suit:

Sous réserve de l'approbation de la Fusion par les actionnaires de TI WEB et par les actionnaires de SOFTE lors de la tenue d'assemblées générales extraordinaires des actionnaires séparées:

1. A la Date Effective, SOFTE devra, en vertu des articles 257ss de la Loi, contribuer à TI WEB l'ensemble de son patrimoine actif et passif, sans restrictions ni limitations.

2. La Fusion sera basée sur les comptes respectifs de chacune des Sociétés Fusionnant au 31 octobre 2002, étant pour SOFTE des comptes «pro forma» reflétant la fusion de SOFTE avec TI MEDIA S.A.

3. En échange de cette contribution, TI WEB émettra et attribuera directement aux actionnaires de SOFTE, 3.193.533 actions nominatives ayant chacune une valeur nominale de 10 dollars des Etats-Unis d'Amérique dans la proportion suivante (ci-après le «Rapport d'Echange»): 3.193.533 actions de TI WEB pour 61.936.740 actions de SOFTE.

4. A partir de la Date Effective, l'ensemble du patrimoine actif et passif de SOFTE sera censé transféré à TI WEB.

TI WEB renonce à tous droits de préférence, d'hypothèque et action résolutoire qu'elle pourrait avoir contre SOFTE par le fait que TI WEB assumera les dettes, charges et obligations de SOFTE et elle dispense formellement les conservateurs des hypothèques de procéder ex officio à une telle transcription lors de l'enregistrement du présent acte.

5. Les actionnaires de SOFTE seront automatiquement inscrits au registre des actionnaires de TI WEB pour le nombre d'actions qui leur seront attribuées conformément au point 3 ci-dessus.

6. A partir de la Date Effective, les actions nouvellement émises par TI WEB attribuées aux actionnaires de SOFTE auront les mêmes droits et privilèges que les actions de TI WEB existant à la Date Effective, en particulier en ce qui concerne le droit de vote et le droit aux profits.

7. En conséquence de la Fusion, SOFTE cessera d'exister et toutes ses actions seront annulées.

8. La Fusion sera également faite sous réserve des conditions suivantes:

a) TI WEB devra acquérir les avoirs contribués par SOFTE «dans leur état», c'est-à-dire dans l'état dans lequel ils se trouvent à la Date Effective, sans aucun droit de recours contre SOFTE ou contre les actionnaires de SOFTE pour quelque moyen que ce soit.

b) SOFTE garantit à TI WEB l'existence de toutes les créances comprises dans le patrimoine actif qui est contribué, mais n'assume aucune responsabilité quant à la solvabilité des débiteurs concernés.

c) TI WEB devra, à partir de la Date Effective, payer toutes les taxes, contributions, impôts, droits, primes d'assurances et autres primes, annuités et droits d'auteur, ordinaires ou extraordinaires, qui seront dus en vertu de la propriété du patrimoine actif contribué.

d) TI WEB devra assumer tous les contrats et obligations de toutes sortes de SOFTE dans l'état dans lequel ces contrats et obligations existent à la Date Effective.

e) TI WEB devra en particulier exécuter tous les contrats existant avec les créanciers de SOFTE et TI WEB sera subrogé, à ses propres risques et périls, dans tous les droits et obligations qui en découlent.

f) Les droits et actions compris dans le patrimoine actif de SOFTE devront être transférés et cédés à TI WEB ensemble avec toutes les sûretés, soit réelles ou personnelles, y attachés. TI WEB sera donc subrogé, sans novation, dans tous les droits, soit réels ou personnels, de SOFTE en ce qui concerne tout le patrimoine actif de SOFTE et contre tous les débiteurs sans aucune exception.

g) TI WEB devra assumer tout le patrimoine passif, de toute sorte, de SOFTE et devra en particulier payer les intérêts et le principal de toutes les dettes et obligations de toute nature qui sont dues par SOFTE. TI WEB déchargera SOFTE de toutes les actions et revendications en relation avec les obligations et charges ainsi assumées par TI WEB.

9. D'un point de vue comptable, la Fusion sera considérée comme accomplie au 31 octobre 2002.

10. TI WEB devra accomplir elle-même toutes les formalités, y compris les formalités de publicité prescrites par la Loi, qui sont nécessaires ou utiles afin de réaliser la Fusion ainsi que le transfert et la cession de l'ensemble du patrimoine actif et passif de SOFTE à TI WEB.

Dans la mesure où ils sont requis par la loi ou censés nécessaires ou utiles, les instruments de transfert appropriés devront être exécutés par les Sociétés Fusionnant afin d'effectuer le transfert de l'ensemble du patrimoine actif et passif contribué par SOFTE à TI WEB.

11. Tous les documents, dossiers et actes de SOFTE devront être gardés au siège social de TI WEB pendant une durée de 5 ans telle que prévue par la Loi.

12. Le Projet de Fusion, les comptes annuels audités et les rapports du conseil d'administration de TI WEB pour les périodes se terminant le 31 décembre 2000 et le 31 décembre 2001, les comptes annuels audités et les rapports du conseil d'administration de SOFTE pour les périodes se terminant le 31 décembre 1999, le 31 décembre 2000 et le 31 décembre 2001 ainsi que les comptes intermédiaires de chacune des Sociétés Fusionnant au 31 octobre 2002, les rapports des Conseils de chaque Société Fusionnant conformément à l'article 265 de la Loi, les rapports de l'expert indépendant en vertu de l'article 266 de la Loi, seront disponibles au siège social de chaque Société Fusionnant pour inspection par les actionnaires respectifs pendant une période d'au moins un mois avant la date des assemblées générales extraordinaires des actionnaires mentionnées ci-dessus.

13. Tout ce qui n'est spécifiquement régi par le présent Projet de Fusion, sera régi par la Loi.

Luxembourg, le 8 novembre 2002.

TI WEB S.A.	SOFTE - SOCIETE FINANCIERE POUR LES TELECOMMUNICATIONS
Signature	ET L'ELECTRONIQUE S.A.
	Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 novembre 2002, vol. 576, fol. 45, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(81851/267/109) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2002.

**AGA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1430 Luxembourg, 22, boulevard Pierre Dupong.  
R. C. Luxembourg B 61.437.

**PROJET DE FUSION**

L'an deux mille deux, le vingt-trois octobre.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

Ont comparu:

I.- Madame Marie-Fiore Ries-Bonani, employée privée, demeurant à Esch-sur-Alzette; agissant en tant que mandataire du conseil d'administration de la société anonyme AGA S.A., ayant son siège social à L-1430 Luxembourg, 22, boulevard Pierre Dupong, (R.C.S. Luxembourg section B numéro 61.437), constituée sous la dénomination de CAPULI HOLDING S.A. suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 25 septembre 1997, publié au Mémorial C numéro 70 du 3 février 1998,

dont les statuts ont été modifiés suivant actes reçus par le notaire instrumentant:

- en date du 2 juin 1998, publié au Mémorial C numéro 637 du 8 septembre 1998, contenant notamment le changement de la dénomination sociale en AGA HOLDING S.A.,
- en date du 7 décembre 1999, publié au Mémorial C numéro 186 du 3 mars 2000,
- en date du 28 décembre 2001, publié au Mémorial C numéro 536 du 5 avril 2002,
- en date du 30 janvier 2002, publié au Mémorial C numéro 991 du 28 juin 2002, contenant notamment le changement de la dénomination sociale en AGA S.A.

ayant un capital souscrit fixé à sept cent cinquante-trois mille huit cents euros (753.800,- EUR), représenté par sept mille cinq cent trente-huit (7.538) actions de cent euros (100,- EUR) chacune,

en vertu d'un pouvoir lui conféré par décision du conseil d'administration, prise en sa réunion du 8 octobre 2002,

un extrait du procès-verbal de ladite réunion, après avoir été signé ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, restera annexé au présent acte pour être formalisé avec lui.

II.- Madame Marie-Fiore Ries-Bonani, employée privée, demeurant à Esch-sur-Alzette;

agissant en tant que mandataire du conseil d'administration de la société anonyme RPM INTERNATIONAL S.A., L-1430 Luxembourg, 22, boulevard Pierre Dupong, (R.C.S. Luxembourg section B numéro 61.419), constituée sous la dénomination de SPONDYLUS HOLDING S.A., suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 22 septembre 1997, publié au Mémorial C numéro 66 du 2 février 1998,

et dont les statuts ont été modifiés suivant actes reçus par le notaire instrumentant:

- en date du 4 juin 1998, publié au Mémorial C numéro 650 du septembre 1998, contenant notamment le changement de la dénomination sociale RPM INTERNATIONAL S.A.,

- en date du 7 décembre 1999, publié au Mémorial C numéro 189 du 4 mars 2000,

- en date du 28 décembre 2001, publié au Mémorial C numéro 536 du 5 avril 2002,

ayant un capital souscrit fixé à un million d'euros (1.000.000,- EUR), représenté par dix mille (10.000) actions de cent euros (100,- EUR) chacune,

en vertu d'un pouvoir lui conféré par décision du conseil d'administration, prise en sa réunion du 8 octobre 2002;

un extrait du procès-verbal de ladite réunion, après avoir été signé ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, restera annexé au présent acte pour être formalisé avec lui.

Laquelle comparante, ès qualités qu'elle agit, a requis le notaire instrumentant d'acter:

1.- que la société AGA S.A. détient l'intégralité (100%) des actions représentant la totalité du capital social de 1.000.000,- EUR (un million d'euros) et donnant droit de vote de la société RPM INTERNATIONAL S.A., aucun autre titre donnant droit de vote, n'ayant été émis par cette dernière;

2.- que la société anonyme AGA S.A. entend fusionner avec la société anonyme RPM INTERNATIONAL S.A., pré-désignée, par absorption de cette dernière;

3.- que la date à partir de laquelle les opérations de la société RPM INTERNATIONAL S.A. sont considérées du point de vue comptable comme accomplies pour le compte de la société AGA S.A. est fixée à la date de l'assemblée générale extraordinaire qui approuvera le projet de fusion;

4.- qu'aucun avantage particulier n'est attribué aux administrateurs ou commissaires des sociétés qui fusionnent;

5.- que la fusion prendra effet entre parties un mois après la publication du projet de fusion au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, conformément aux dispositions de l'article 9 de la loi sur les sociétés commerciales;

6.- que les actionnaires de la société AGA S.A. ont le droit, pendant un mois à compter de la publication audit Mémorial du projet de fusion, de prendre connaissance, au siège social, des documents indiqués à l'article 267 (1) a), b) et c) de la loi sur les sociétés commerciales et qu'ils peuvent obtenir une copie intégrale sans frais et sur simple demande;

7.- qu'un ou plusieurs actionnaires de la société AGA S.A., disposant d'au moins 5% (cinq pour cent) des parts du capital souscrit, ont le droit de requérir, pendant le même délai, la convocation d'une Assemblée appelée à se prononcer sur l'absorption de la fusion;

8.- qu'à défaut de convocation d'une assemblée ou du rejet de projet de fusion par celle-ci, la fusion deviendra définitive et entraînera de plein droit les effets prévus à l'article 274 de la loi sur les sociétés commerciales;

9.- que, décharge pleine et entière est accordée aux organes de la société RPM INTERNATIONAL S.A.;

10.- que les documents sociaux de la société RPM INTERNATIONAL S.A. soient conservés pendant le délai légal au siège de la société absorbante.

Le notaire soussigné déclare attester la légalité du présent projet de fusion, conformément aux dispositions de l'article 271 (2) de la loi sur les sociétés commerciales.

*Frais*

Le montant des frais, dépenses et rémunérations du présent acte s'élève approximativement à mille six cent cinquante euros.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, ès qualités qu'elle agit, connue du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, elle a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: M.-F. Ries-Bonani, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 25 octobre 2002, vol. 520, fol. 51, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 28 octobre 2002.

J. Seckler.

(79623/231/78) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2002.

### MONTHLY INCOME ABS INVESTMENT, Fonds Commun de Placement.

#### *Amendment to the Management Regulations*

Upon decision of GLOBAL FUNDS MANAGEMENT S.A., acting as Management Company to Monthly Income ABS Investment (the «Fund») and with the approval of NOMURA BANK (LUXEMBOURG) S.A., acting as custodian, the Management Regulations of the Fund shall be amended in a manner that:

1. In article 5) entitled «Investment Restrictions», point 14), a new sentence is added at the end of the paragraph:

«The Management Company may also deal, on behalf of the Fund, in financial futures for the purpose of adjusting the duration of the Fund's portfolio.»

2. In the same article, point 15), «Cedel» is replaced by «Clearstream».

3. In article 7) entitled «Issue Price», the first sentence is deleted and the second sentence is amended so as to read as follows:

«The issue price per Share will be the net asset value per Share as determined in accordance with the provisions of Article 9 hereof on the Valuation Day on which the application for purchase of Shares is received by the Management Company (provided that such application is received prior to 4 p.m., Luxembourg time, on that day), plus a sales charge not exceeding 3% of the net asset value in favour of banks and financial institutions acting in connection with the placing of the Shares.»

4. In article 11) entitled «Repurchase», the first sentence is amended as follows:

«Shareholders may request repurchase of their Shares at any time.»

The second paragraph shall be deleted.

5. In article 13) entitled «Accounting Year, Audit», the first sentence is amended so as to read:

«The accounts of the Fund are closed each year on 31st May.»

6. In article 14) entitled «Distributions», the second paragraph is amended as follows:

«No distribution may be made as a result of which the total net assets of the Fund would fall below the equivalent in United States Dollars of the minimum of 1,239,467.62 Euro prescribed by Luxembourg law.»

7. In article 17) entitled «Duration of the Fund, Liquidation», the second paragraph is amended as follows:

«Issuance of Shares will cease at the time of the decision or event leading to the dissolution. Repurchase of Shares will remain possible if the equal treatment of shareholders is safeguarded.»

8. In articles 2), 9) and 12), the words «agent securities company» are replaced by «agent company».

Luxembourg, 31st October, 2002.

GLOBAL FUNDS MANAGEMENT S.A. NOMURA BANK (LUXEMBOURG) S.A.

as Management Company

as Custodian

S. Fujitsu

J. De Smet / S. Fujitsu

Chairman

Director & General Manager / Managing Director

Enregistré à Luxembourg, le 31 octobre 2002, vol. 576, fol. 15, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(80287/260/39) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2002.

### RESTAURANT ASIATIQUE CULIN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4818 Rodange, 39, avenue Dr Gaasch.

R. C. Luxembourg B 79.683.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 11 octobre 2002, vol. 575, fol. 38, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 octobre 2002.

Signature.

(75865/762/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2002.

**UNITED TRUST A.G., Société Anonyme.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.  
R. C. Luxembourg B 74.568.

Monsieur Karl-Heinz Speck démissionne de son poste d'Administrateur de la société UNITED TRUST A.G. avec effet au 3 octobre 2002.

Le Conseil d'Administration se compose à présent de 3 Administrateurs, à savoir Messieurs Rolf Jungmann, Luc Van Oostende et Ralf Bartels.

Pour extrait conforme et sincère  
Pour publication, modification et réquisition  
UNITED TRUST A.G.  
Signature  
Mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 11 octobre 2002, vol. 575, fol. 34, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(75866/780/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2002.

---

**DTZ WINSSINGER TIE LEUNG (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2529 Howald, 37, rue des Scillas.  
R. C. Luxembourg B 52.634.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue au siège social en date du 24 juillet 2002*

Les rapports de gestion du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes sur l'exercice clôturé au 31 décembre 2001 sont approuvés.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001 ainsi que l'affectation du résultat sont approuvés.

Les démissions de la SPRL PIERFRANCESCO POZZI et la SPRL PHILIPPE WINSSINGER au poste d'Administrateur, avec effet au 24 juillet 2002, sont acceptées.

Décharge est donnée aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leurs mandats jusqu'au 31 décembre 2001.

La nomination de la société DTZ PARTNERS S.A., Société Anonyme de droit belge, dont le siège social est établi en Belgique, à B-1050 Bruxelles, 380, avenue Louise, avec effet au 24 juillet 2002, au poste d'Administrateur et jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2002 de la société est ratifiée.

Les mandats des Administrateurs, à savoir Messieurs Claude Mack, Martin Heyse, Jean-Pierre Lequeux et celui du Commissaire aux Comptes, à savoir Monsieur Jean-Marc Faber, sont reconduits jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2002.

Pour extrait sincère et conforme  
Pour réquisition et publication  
DTZ WINSSINGER TIE LEUNG (LUXEMBOURG) S.A.  
Un mandataire  
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 11 octobre 2002, vol. 575, fol. 34, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(75867/780/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2002.

---

**POMPES FUNEBRES GENERALES DU LUXEMBOURG MAISON PLATZ, S.à r.l.,  
Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1247 Luxembourg, 10, rue de la Boucherie.

Les soussignés Dirkes Georges et Graul Charles font savoir, par la présente, le changement d'adresse du siège de la Société:

POMPES FUNEBRES GENERALES DU LUXEMBOURG MAISON PLATZ, S.à r.l.

Sous la nouvelle adresse:

L-1247 Luxembourg, 10, rue de la Boucherie

(anciennement L-1247 Luxembourg, 7, rue de la Boucherie)

Fait à Luxembourg, le 10 octobre 2002.

G. Dirkes / C. Graul  
Gérants

Enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2002, vol. 575, fol. 32, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(75908/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2002.

---

**IMMOLITH, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8250 Mamer, 18, rue Jean Marx.  
R. C. Luxembourg B 33.263.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Capellen, le 3 octobre 2002, vol. 139, fol. 27, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 octobre 2002.

Signature.

(75880/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2002.

---

**LORENGLOSS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.  
R. C. Luxembourg B 72.067.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 8 octobre 2002, vol. 575, fol. 18, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CITCO (LUXEMBOURG) S.A.

(75885/710/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2002.

---

**ALVIA INVESTMENT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.  
R. C. Luxembourg B 82.469.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 9 octobre 2002, vol. 575, fol. 25, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CITCO (LUXEMBOURG) S.A.

(75886/710/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2002.

---

**COREDO HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.  
R. C. Luxembourg B 79.542.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2002, vol. 575, fol. 30, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CITCO (LUXEMBOURG) S.A.

(75887/710/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2002.

---

**CALYPSO HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1631 Luxembourg, 21, rue Glesener.  
R. C. Luxembourg B 60.117.

DISSOLUTION

*Extrait*

Il résulte d'un acte de dissolution de société reçu par Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 3 octobre 2002, enregistré à Grevenmacher, le 14 octobre 2002, vol. 520, fol. 38, case 5.

I.- Que la société anonyme CALYPSO HOLDING S.A., ayant son siège social à L-1631 Luxembourg, 21, rue Glesener, R.C.S. Luxembourg section B numéro 60.117, a été constituée suivant acte reçu par Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 18 juillet 1997, publié au Mémorial C numéro 591 du 28 octobre 1997, et dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le même notaire Frank Baden en date du 19 octobre 1998, publié au Mémorial C numéro 4 du 5 janvier 1999.

II.- Que suite de la réunion de toutes les actions en une seule main la société se trouve dissoute par l'actionnaire unique, par reprise par lui de l'intégralité de l'actif et du passif de ladite société.

III.- Que les livres et documents de la société dissoute resteront déposés pendant cinq ans à l'ancien siège social à L-1631 Luxembourg, 21, rue Glesener.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 15 octobre 2002.

(75942/231/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2002.

---



**MELAINÉ S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.  
R. C. Luxembourg B 68.649.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 8 octobre 2002, vol. 575, fol. 18, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CITCO (LUXEMBOURG) S.A.

(75888/710/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2002.

---

**DEMIFIN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.  
R. C. Luxembourg B 68.270.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui s'est tenue à Luxembourg, le lundi 30 septembre 2002, que l'Assemblée a pris, entre autres, les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'Assemblée prend acte et accepte les démissions présentées par Monsieur Carmine De Vizia, Industriel, demeurant à Turin (Italie) de sa fonction d'Administrateur de la société et par Monsieur Nicola De Vizia, employé, demeurant à Turin (Italie) de leur fonction d'Administrateur et de Président du Conseil d'Administration de la société.

Les lettres de démission resteront annexées au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.

*Troisième résolution*

En remplacement des Administrateurs démissionnaires, l'Assemblée décide de nommer, avec effet immédiat, l'Administrateur suivant:

- Monsieur Ilya Turpiashvili, né le 28 août 1982, demeurant en Israël, Président du conseil d'administration.

Le mandat ainsi conféré au nouvel administrateur viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2002.

Luxembourg, le 14 octobre 2002.

Pour DEMIFIN S.A.

Signature

L'Agent Domiciliaire

Enregistré à Luxembourg, le 14 octobre 2002, vol. 575, fol. 45, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(75894/043/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2002.

---

**FLASHLIGHT COMPANY (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.  
R. C. Luxembourg B 37.767.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 14 octobre 2002, vol. 575, fol. 40, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 octobre 2002.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER & BONTEMPS, S.à r.l.

Signature

(75901/592/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2002.

---

**AFIB S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 24, rue Beaumont.  
R. C. Luxembourg B 41.055.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 14 octobre 2002, vol. 575, fol. 40, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 octobre 2002.

Pour la société

Signature

(75912/592/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2002.

---

**AFIB S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 24, rue Beaumont.  
R. C. Luxembourg B 41.055.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 14 octobre 2002, vol. 575, fol. 40, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 octobre 2002.

*Pour la société*

Signature

(75902/592/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2002.

---

**AFIB S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 24, rue Beaumont.  
R. C. Luxembourg B 41.055.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 14 octobre 2002, vol. 575, fol. 40, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 octobre 2002.

*Pour la société*

Signature

(75903/592/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2002.

---

**AFIB S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 24, rue Beaumont.  
R. C. Luxembourg B 41.055.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 14 octobre 2002, vol. 575, fol. 40, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 octobre 2002.

*Pour la société*

Signature

(75904/592/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2002.

---

**WATERVIEW, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Registered office: L-1728 Luxembourg, 14, rue du Marché-aux-Herbes.  
R. C. Luxembourg B 85.124.

*Sincere and true extract of the minutes of the Extra-Ordinary Meeting of the Sole Shareholder held in Luxembourg on October 8, 2002 at 9.30 hours*

After duly canvassing the votes, the recording Secretary stated the Shareholder had voted in favour of the resolutions and the Chairman advised that the following resolutions had been duly and unanimously approved:

- Resolved, to accept the resignation of Mr. Michael Logan Marberry, residing at 161 Linden Drive, Fair Haven, New Jersey 07704, USA, in his capacity as Manager of the Company effective as of the date of the meeting.
- Resolved, to accept the resignation of Mr Peter Thayer Francis, residing at 333 Thornall Street, Edison, New Jersey 08837-2220, USA, in his capacity as Manager of the Company effective as of the date of the meeting.
- Resolved, to accept the appointment of the Mr. Graham Anthony Jenner, residing at Reguliersgracht 12, 1071 LR Amsterdam, The Netherlands as Manager of the Company effective as of the date of the meeting.
- Resolved, to accept the appointment of Mr. Stephan Gunning residing at 29 Belgrade Road, Rathmines, Dublin 6, Ireland, as Manager of the Company effective as of the date of the meeting.
- Resolved, to accept the appointment of Mr Philip Anthony Betsch, residing at 322 East Washington Avenue, New Town, PA, 18940, USA as Manager of the Company effective as of the date of the meeting.

Luxembourg, October 8, 2002.

WATERVIEW, S.à r.l.

M. Bogers

Enregistré à Luxembourg, le 9 octobre 2002, vol. 575, fol. 23, case 3. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(75988/000/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2002.

---

**AVECK S.A., Aktiengesellschaft.**

Gesellschaftssitz: L-2212 Luxemburg, 6, place de Nancy.  
H. R. Luxemburg B 56.155.

Die Jahresabschlüsse per 31. Dezember 1999, per 31. Dezember 2000 und per 31. Dezember 2001, eingetragen in Luxemburg am 14. Oktober 2002, Band 575, Blatt 40, Abteilung 6 wurden an der Geschäftsstelle des Bezirksgerichtes in Luxemburg am 16. Oktober 2002 hinterlegt.

*Auszug aus der Gesellschafterversammlung vom 20. August 2002*

*Ergebnisverwendung:*

Verlustvortrag für das Jahr 1999. . . . .	LUF 284.957,-
Verlustvortrag für das Jahr 2000. . . . .	LUF 152.790,-
Verlustvortrag für das Jahr 2001. . . . .	LUF 127.497,-

*Verwaltungsrat:*

Herr Sascha Schuh, Diplom Kaufmann, D-53129 Bonn  
Herr Stephan Martin, Kaufmann, D-50937 Köln  
Frau Katrin Schuh, Geschäftsführerin, D-53175 Bonn

*Prüfungskommissar:*

ABAX, S.à r.l., Luxembourg

Die Mandate laufen bis nach der jährlichen statutarischen Generalversammlung, welche über den Jahresabschluß 2002 befindet.

Zur Veröffentlichung im öffentlichen Anzeiger Mémorial C, Sammelwerk der Gesellschaften und Vereinigungen.

Luxemburg, den 20. August 2002.

*Für die Gesellschaft*

FIDUCIAIRE WEBER & BONTEMPS, Société à responsabilité limitée  
*Experts Comptables et Fiscaux, Réviseurs d'Entreprises*

Signature

(75906/592/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2002.

**KEC LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8287 Kehlen, Zone Industrielle de Kehlen.  
R. C. Luxemburg B 73.429.

Le bilan au 30 avril 2002, enregistré à Luxembourg, le 14 octobre 2002, vol. 575, fol. 40, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, le 10 octobre 2002.

*Pour la société*

FIDUCIAIRE WEBER & BONTEMPS, S.à r.l.

Signature

(75907/592/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2002.

**ORTANO MARE DEVELOPMENT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2227 Luxemburg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxemburg B 60.154.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire qui s'est tenue le 22 février 2002 à 14.00 heures à Luxembourg*

Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes viennent à échéance à la présente Assemblée.

L'Assemblée Générale Statutaire décide, à l'unanimité, de renouveler le mandat des Administrateurs et le mandat du Commissaire aux Comptes pour une période d'un an.

Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes viendront donc à échéance à l'Assemblée Générale statutaire de 2003 qui approuvera les comptes clôturés au 31 décembre 2002.

Pour copie conforme

Signatures

*Administrateurs*

Enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 2002, vol. 575, fol. 50, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(75909/009/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2002.

**SOVIMO, Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 37.740.

—

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire qui s'est tenue le 15 mai 2002 à 11.00 heures à Luxembourg*

- Les mandats des Administrateurs et Commissaire aux Comptes viennent à échéance à la présente Assemblée.
- L'Assemblée Générale Ordinaire renouvelle les mandats des administrateurs et du Commissaire aux Comptes.
- Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes viendront à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale statutaire qui délibèrera sur les comptes clôturés au 31 décembre 2002.

Pour copie certifiée conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 2002, vol. 575, fol. 50, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(75910/009/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2002.

---

**ARLING TRANSPORT LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8287 Kehlen, Z.I. Kehlen.  
R. C. Luxembourg B 65.779.

—

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 14 octobre 2002, vol. 575, fol. 40, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 octobre 2002.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER & BONTEMPS, S.à r.l.

Signature

(75913/592/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2002.

---

**SOCIETE FINANCIERE DE SENNINGERBERG S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1631 Luxembourg, 35, rue Glesener.  
R. C. Luxembourg B 58.466.

—

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue à Lugano en date du 12 septembre 2002 que:

- Monsieur Jean-Pierre Baggi, avocat demeurant à Agno (CH)
  - Monsieur Mario De Stefani administrateur de société, demeurant à Fescoggia (CH).
- ont été élus Administrateurs en remplacement de Madame Mireille Gehlen et Monsieur Michele Clerici.

Luxembourg, le 11 octobre 2002.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 2002, vol. 575, fol. 47, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(75915/802/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2002.

---

**FrankenInvest INTERNATIONAL S.A., Aktiengesellschaft.**

Gesellschaftssitz: L-2120 Luxembourg, 14, allée Marconi.  
H. R. Luxemburg B 41.970.

—

Koordinierte Statuten hinterlegt auf der Gerichtskanzlei beim Bezirksgericht von und zu Luxemburg.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, erteilt.

Junglinster, den 15. Oktober 2002.

Für die Gesellschaft

J. Seckler

Der Notar

(75940/231/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2002.

---

**COMPAGNIE BETHLEM S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1631 Luxembourg, 35, rue Glesener.  
R. C. Luxembourg B 57.110.

—  
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue à Lugano en date du 12 septembre 2002 que:

- Monsieur Jean-Pierre Baggi, avocat demeurant à Agno (CH)
  - Monsieur Mario De Stefani administrateur de société, demeurant à Fescoggia (CH).
- ont été élus Administrateurs en remplacement de Madame Mireille Gehlen et Monsieur Michele Clerici.

Luxembourg, le 11 octobre 2002.

Pour extrait conforme  
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 2002, vol. 575, fol. 47, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(75916/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2002.

---

**DILENIA INVEST S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.  
R. C. Luxembourg B 60.459.

—  
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue au siège social en date du 14 octobre 2002 que:

- Le siège social de la société a été transféré au 25, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg

Luxembourg, le 14 octobre 2002.

Pour extrait conforme  
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 2002, vol. 575, fol. 47, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(75917/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2002.

---

**DISCO FASHION S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Lierté.  
R. C. Luxembourg B 60.629.

—  
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue au siège social en date du 14 octobre 2002 que:

- Le siège social de la société a été transféré au 25, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg

Luxembourg, le 14 octobre 2002.

Pour extrait conforme  
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 2002, vol. 575, fol. 47, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(75918/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2002.

---

**BILL BOY GROUP S.A., Société Anonyme.**

Registered office: L-8210 Mamer, 106, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 57.570.

—  
The balance sheet as at December 31, 2001, registered in Luxembourg, on 15 October, 2002, vol. 575, fol. 50, case 8, has been deposited at the record office of the registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, on 16 October 2002.

For publication in Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mamer, October, 2002.

For the company.

(75930/695/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2002.

---

**BACHMAN & RIEG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.  
R. C. Luxembourg B 19.449.

—  
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue au siège social en date du 14 octobre 2002 que:

- Le siège social de la société a été transféré au 25, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg

Luxembourg, le 14 octobre 2002.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 2002, vol. 575, fol. 47, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(75919/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2002.

---

**FIDCO FISHING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.  
R. C. Luxembourg B 11.637.

—  
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue au siège social en date du 14 octobre 2002 que:

- Le siège social de la société a été transféré au 25, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg

Luxembourg, le 14 octobre 2002.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 2002, vol. 575, fol. 47, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(75920/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2002.

---

**MEDEA CONSULTING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.  
R. C. Luxembourg B 76.426.

—  
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue au siège social en date du 11 octobre 2002 que:

- Le siège social de la société a été transféré au 25, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg

Luxembourg, le 11 octobre 2002.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 2002, vol. 575, fol. 47, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(75921/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2002.

---

**MAPLE GROVE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.  
R. C. Luxembourg B 57.233.

Constituée par-devant M<sup>e</sup> Roger Arrens Dorf, notaire de résidence à Wiltz, en date du 5 décembre 1996, acte publié au Mémorial C n°103 du 4 mars 1997, modifiée par acte sous seing privé en date du 15 novembre 2001, l'avis afférent a été publié au Mémorial C n°578 du 13 avril 2002.

—  
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 14 octobre 2002, vol. 575, fol. 42, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour MAPLE GROVE, S.à r.l.

KPMG Experts Comptables

Signature

(75947/537/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2002.

---

78887

**MEDEA DEVELOPPEMENT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.  
R. C. Luxembourg B 22.507.

—  
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue au siège social en date du 11 octobre 2002 que:

- Le siège social de la société a été transféré au 25, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg

Luxembourg, le 11 octobre 2002.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 2002, vol. 575, fol. 47, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(75922/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2002.

---

**SOCIETE INTERNATIONALE DES AFFAIRES HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.  
R. C. Luxembourg B 41.315.

—  
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue au siège social en date du 11 octobre 2002 que:

- Le siège social de la société a été transféré au 25, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg

Luxembourg, le 11 octobre 2002.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 2002, vol. 575, fol. 47, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(75923/802/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2002.

---

**TECHNOLOGIES RESEARCH HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.  
R. C. Luxembourg B 60.964.

—  
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue au siège social en date du 10 octobre 2002 que:

- Le siège social de la société a été transféré au 25, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg

Luxembourg, le 10 octobre 2002.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 2002, vol. 575, fol. 47, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(75924/802/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2002.

---

**CRUCHTERHOMBUSCH S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 19-21, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 46.739.

Constituée pardevant M<sup>e</sup> André Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 7 février 1994, acte publié au Mémorial C n°209 du 30 mai 1994.

—  
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 14 octobre 2002, vol. 575, fol. 44, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour CRUCHTERHOMBUSCH S.A.

KPMG Experts Comptables

Signature

(75948/537/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2002.

---

78888

**USHUAIA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.  
R. C. Luxembourg B 33.024.

—  
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue au siège social en date du 10 octobre 2002 que:

- Le siège social de la société a été transféré au 25, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg

Luxembourg, le 10 octobre 2002.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 2002, vol. 575, fol. 47, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(75925/802/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2002.

---

**SODECOM HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.  
R. C. Luxembourg B 33.723.

—  
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue au siège social en date du 11 octobre 2002 que:

- Le siège social de la société a été transféré au 25, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg

Luxembourg, le 11 octobre 2002.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 2002, vol. 575, fol. 47, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(75926/802/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2002.

---

**PUSHKAR S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.  
R. C. Luxembourg B 48.554.

—  
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue au siège social en date du 11 octobre 2002 que:

- Le siège social de la société a été transféré au 25, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg

Luxembourg, le 14 octobre 2002.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 2002, vol. 575, fol. 47, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(75927/802/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2002.

---

**CENTRE DE FORMATION POUR CONDUCTEURS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-7737 Colmar-Berg, rue François Krack.  
R. C. Luxembourg B 46.622.

Constituée par-devant M<sup>e</sup> André Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 9 février 1994, acte publié au Mémorial C n°85 du 8 mars 1994, modifiée pardevant M<sup>e</sup> Gérard Lecuit, notaire de résidence à Hesperange, en date du 12 juin 1995, acte publié au Mémorial C n° 473 du 21 septembre 1995.

—  
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 14 octobre 2002, vol. 575, fol. 44, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour CENTRE DE FORMATION POUR CONDUCTEURS S.A.

KPMG Experts Comptables

Signature

(75949/537/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2002.

---



**I.H.L. - IMMOBILIERE HETTINGER ET LEHNEN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9048 Ettelbruck, 28, rue Dr. Herr.

L'an deux mille deux, le vingt-sept juin.

Par-devant Maître Marc Cravatte, notaire de résidence à Ettelbruck.

Ont comparu:

1. Monsieur Jean-Paul Lehnen, agent immobilier, demeurant à L-9068 Ettelbruck, 51C, Cité Patton,
  2. Monsieur Guillaume Marth, clerc de notaire, demeurant à Holler,
- agissant comme mandataire spécial de Monsieur François Hettinger, agent immobilier, demeurant à 29640 Fuengirola (Espagne), Paseo Maritimo 79, Edif. Don Miguel Bajo,
- en vertu d'une procuration sous seing privé en date du 21 juin 2002, laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par les comparants et le notaire, restera ci-annexée, pour être enregistrée en même temps que les présentes; lesquels comparants, ès-qualités qu'ils agissent, comme seuls associés de la société à responsabilité limitée I.H.L. - IMMOBILIERE HETTINGER ET LEHNEN, S.à r.l., avec siège social à L-2444 Luxembourg, 76, rue des Romains, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 16 janvier 1987, publié au Mémorial C, numéro 105 du 21 avril 1987,
- se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et ont pris, à l'unanimité et sur ordre du jour conforme, les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée décide de transférer le siège social de Luxembourg à L-9048 Ettelbruck, 28, rue Dr. Herr, et de modifier la première phrase de l'article 2 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

**Art. 2. Première phrase.** Le siège social de la société est établi à Ettelbruck;

*Deuxième résolution*

L'assemblée décide de convertir le capital social de cinq cent mille francs (500.000,-) en douze mille trois cent quatre-vingt-quatorze euros et soixante-huit cents (EUR 12.394,68).

*Troisième résolution*

L'assemble décide d'augmenter le capital social à concurrence de cent cinq euros et trente-deux cents (EUR 105,32), pour le porter de son montant actuel de douze mille trois cent quatre-vingt-quatorze euros et soixante-huit cents (EUR 12.394,68) à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-), par versements en espèces, preuve en ayant été rapportée au notaire instrumentaire.

*Quatrième résolution*

L'assemble décide de remplacer les cinq cents (500) parts sociales avec une valeur nominale de mille francs (1.000) chacune, par cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-).

*Cinquième résolution*

Suite aux résolutions qui précèdent, l'assemblée décide d'adapter l'article 6 des statuts qui aura dorénavant la teneur suivante:

**Art. 6.** Le capital social et fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-), divisé en cinq cents (500) parts sociales de vingt cinq euros (EUR 25,-) chacune, entièrement souscrit et libéré en espèces de la façon suivante, de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) se trouve dès à présente à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire:

- 1) par Monsieur François Hettinger, prénommé, six mille deux cent cinquante euros (EUR 6.250,-);
  - 2) par Monsieur Jean-Paul Lehnen, prénommé, six mille deux cent cinquante euros (EUR 6.250,-);
- Total des apports: douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-).

En raison de ces apports, les parts sociales de la société, représentant une valeur de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, sont attribuées aux associés de la façon suivante:

- a) à Monsieur François Hettinger, prénommé, deux cent cinquante (250) parts sociales;
- b) à Monsieur Jean-Paul Lehnen, prénommé, deux cent cinquante (250) parts sociales.

Rien d'autre n'étant à l'ordre du jour, l'assemblée a été clôturée.

*Frais*

Les frais des présentes sont à charge de la société.

Dont acte, fait et passé à Ettelbruck, en l'étude, date qu'en tête.

Et lecture faite, les comparants, connus du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: J.-P. Lehnen, G. Marth, M. Cravatte.

Enregistré à Diekirch, le 3 juillet 2002, vol. 609, fol. 68, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): M. Siebenaler.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ettelbruck, le 10 juillet 2002.

M. Cravatte.

(75946/205/60) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2002.

**RE.IN.CO., REAL ESTATE INVESTMENT COMPANY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.  
R. C. Luxembourg B 17.346.

—  
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue au siège social en date du 14 octobre 2002 que:

- Le siège social de la société a été transféré au 25, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg

Luxembourg, le 14 octobre 2002.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 2002, vol. 575, fol. 47, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(75928/802/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2002.

---

**NIKO HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.  
R. C. Luxembourg B 51.055.

—  
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue au siège social en date du 14 octobre 2002 que:

- Le siège social de la société a été transféré au 25, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg

Luxembourg, le 14 octobre 2002.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 2002, vol. 575, fol. 47, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(75929/802/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2002.

---

**TING HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Registered office: L-8210 Mamer, 106, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 35.410.

—  
The balance sheet as at December 31, 2001, registered in Luxembourg, on 15 October, 2002, vol. 575, fol. 50, case 8, has been deposited at the record office of the registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, on 16 October 2002.

For publication in Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mamer, October, 2002.

For the company.

(75931/695/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2002.

---

**EUROPEAN TRUST SERVICES (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Registered office: L-1728 Luxembourg, 14, rue du Marché-aux-Herbes.  
R. C. Luxembourg B 33.065.

—  
*Resolution of the Board of Managers*

The following resolution was taken by the Board of Managers of EUROPEAN TRUST SERVICES (LUXEMBOURG), S.à r.l., a company organized and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg:

- To accept the transfer of the 500 shares of the company with a par value of EUR 24.79 per share from AMICORP NETHERLANDS B.V., a company having its registered office at Prof. J.H. Bavincklaan 7, 1183 AT Amstelveen, The Netherlands, to AMICORP EUROPE HOLDING Ltd., a company having its registered office at 81 Fenchurch Street, London EC3M 4BT, United Kingdom, by countersigning the Share Sale and Transfer Agreement with effect as of August 20, 2002.  
Luxembourg, October 10, 2002.

*The Board of Managers of EUROPEAN TRUST SERVICES (LUXEMBOURG), S.à r.l.*

M. Bogers / M. Van Santen / A.R.W. Knipping

Manager / Manager / Manager

Enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2002, vol. 575, fol. 33, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(75989/000/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2002.

---

**HYDINVEST S.A., Société Anonyme.**

Registered office: L-8210 Mamer, 106, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 60.295.

The balance sheet as at December 31, 2001, registered in Luxembourg, on 15 October, 2002, vol. 575, fol. 50, case 8, has been deposited at the record office of the registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, on 16 October 2002.

For publication in Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mamer, October, 2002.

*For the company.*

(75932/695/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2002.

---

**KAMALA HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1631 Luxembourg, 21, rue Glesener.  
R. C. Luxembourg B 60.125.

DISSOLUTION

*Extrait*

Il résulte d'un acte de dissolution de société reçu par Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 3 octobre 2002, enregistré à Grevenmacher, le 14 octobre 2002, vol. 520, fol. 38, case 4.

I.- Que la société anonyme KAMALA HOLDING S.A., ayant son siège social L-1631 Luxembourg, 21, rue Glesener, R.C.S. Luxembourg section B numéro 60.125, a été constituée suivant acte reçu par Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 18 juillet 1997, publié au Mémorial C numéro 594 du 29 octobre 1997, et dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le même notaire Frank Baden en date du 19 octobre 1998, publié au Mémorial C numéro 10 du 8 janvier 1999.

II.- Que suite de la réunion de toutes les actions en une seule main la société se trouve dissoute par l'actionnaire unique, par reprise par lui de l'intégralité de l'actif et du passif de ladite société.

III.- Que les livres et documents de la société dissoute resteront déposés pendant cinq ans à l'ancien siège social à L-1631 Luxembourg, 21, rue Glesener.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 15 octobre 2002.

(75943/231/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2002.

---

**HAHN HELI LUX, GmbH, Gesellschaft mit beschränkter Haftung.**

Gesellschaftssitz: L-5489 Wormeldingen, 71, um Kecker.  
H. R. Luxemburg B 80.592.

*Ausserordentliche Generalversammlung der Gesellschafter vom 10. Oktober 2002*

*Erster Beschluss*

Die Gesellschafter beschliessen Herrn Rolf Gigga, Rechtsanwalt, wohnhaft in Bad Kreuznach (Bundesrepublik Deutschland), zum administrativen Geschäftsführer der Gesellschaft zu ernennen.

*Zweiter Beschluss*

Die Gesellschafter beschliessen die jetzigen Geschäftsführer, und zwar:

- Herr Uwe Weber, Berufspilot, wohnhaft in D-56290 Mörsdorf, Pohlstrasse 31, (Deutschland), und
  - Herr Peter Wojciechowsky, Prüfer von Liftfahrtgerät, wohnhaft in D-56290 Mörsdorf, Pohlstrasse 32, (Deutschland),
- als technische Geschäftsführer zu ernennen.

*Dritter Beschluss*

Die Gesellschafter beschliessen die Unterschriftsbefugnis der Gesellschaft wie folgt abzuändern:

«Bis zu einem Betrag von 1.250,- EUR kann die Gesellschaft durch die Einzelunterschrift eines Geschäftsführers rechtsgültig verpflichtet werden.

Für jegliche Verpflichtungen welche diesen Betrag überschreiten ist die Kollektivunterschrift des administrativen und eines technischen Geschäftsführers erforderlich.»

Wormeldingen, den 10. Oktober 2002.

Für gleichlautende mitteilung

Unterschriften

*Die Gesellschafter*

Enregistré à Grevenmacher, le 14 octobre 2002, vol. 169, fol. 76, case 7. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): Signature.*

(75952/231/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2002.

---

**GROSSFELD IMMOBILIERE S.A., Société Anonyme.**Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon 1<sup>er</sup>.

R. C. Luxembourg B 85.508.

Constituée pardevant M<sup>e</sup> Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 26 novembre 2001, acte publié au Mémorial C n°665 du 30 avril 2002.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 14 octobre 2002, vol. 575, fol. 44, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour GROSSFELD IMMOBILIERE S.A.*

KPMG Experts Comptable

Signature

(75950/537/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2002.

**HECKER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6131 Junglinster, Zone Commerciale et Industrielle.

R. C. Luxembourg B 80.991.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Echternach, le 9 octobre 2002, vol. 135, fol. 71, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 11 octobre 2002.

Signature.

(75951/551/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2002.

**MABILUX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4972 Dippach, 89, route de Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 36.723.

L'an deux mille deux, le neuf juillet.

Par-devant Maître Urbain Tholl, notaire de résidence à Mersch.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société anonyme MABILUX S.A., ayant son siège social à L-4972 Dippach, 89, route de Luxembourg,

constituée aux termes d'un acte reçu par le notaire soussigné, alors de résidence à Redange/Attert, en date du 27 juillet 1987, publié au Mémorial C numéro 328 du 16 novembre 1987, et dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois aux termes d'un acte reçu par le notaire soussigné, alors de résidence à Redange/Attert, en date du 24 janvier 1991, publié au Mémorial C numéro 278 du 19 juillet 1991.

L'assemblée est présidée par Monsieur Philippe Massard, employé privé, demeurant à Luxembourg, 2, rue des Dahlias, qui désigne comme secrétaire Madame Christine Noël, clerc de notaire, demeurant à B-Morhet.

L'assemblée élit comme scrutateur Madame Annette Mergen, secrétaire, demeurant à Oberfeulen, 4, Bisserwee.

Le bureau ainsi constitué, le président expose et prie le notaire d'acter ce qui suit:

I.- Les actionnaires présents et/ou représentés ainsi que le nombre des actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le bureau de l'assemblée et le notaire instrumentant.

La liste de présence restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II.- Il résulte de la liste de présence que toutes les deux mille (2.000) actions représentant l'intégralité du capital social sont présentes ou représentées à l'assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

Confirmation de la conversion du capital en Euros, avec augmentation à concurrence de cent mille quatre cent vingt et un Euros trente cents (100.421,30 €), pour le porter à cent cinquante mille (150.000,-) Euros, représenté par deux mille (2.000) actions d'une valeur nominale de soixante-quinze (75,-) Euros chacune; suppression du capital autorisé; modification subséquente de l'article 3 des statuts.

L'assemblée, ayant approuvé les déclarations qui précèdent, prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

*Résolution unique*

L'assemblée décide de confirmer la conversion du capital en Euros, avec augmentation à concurrence de cent mille quatre cent vingt et un Euros trente cents (100.421,30 €), pour le porter à cent cinquante mille (150.000,-) Euros, représenté par deux mille (2.000) actions d'une valeur nominale de soixante-quinze (75,-) Euros chacune.

La prédite augmentation de capital a été faite par incorporation des réserves libres de la société.

L'assemblée décide de supprimer le capital autorisé.

En conséquence, l'article trois des statuts aura désormais la teneur suivante:

« Le capital social est fixé à cent cinquante mille (150.000,-) Euros, représenté par deux mille (2.000) actions, d'une valeur nominale de soixante-quinze (75,-) Euros chacune. »

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée.

*Frais*

Les parties ont évalué les frais incombant à la société du chef des présentes à environ neuf cent dix (910,-) Euros.

Dont acte, fait et passé à Mersch, en l'étude du notaire instrumentant, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par leurs nom, prénom, état et demeure ils ont signé les présentes avec le notaire.

Signé: P. Massard, C. Noël, A. Mergen, U. Tholl.

Enregistré à Mersch, le 11 juillet 2002, vol. 422, fol. 6, case 2. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): A. Muller.*

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 7 octobre 2002.

U. Tholl.

(75953/232/50) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2002.

**MABILUX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4972 Dippach, 89, route de Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 36.723.

Statuts coordonnés suivant acte du 9 juillet 2002, reçu par M<sup>e</sup> Urbain Tholl, de résidence à Mersch, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2002.

(75954/232/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2002.

**QUADRA HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1940 Luxembourg, 310, route de Longwy.

R. C. Luxembourg B 48.089.

L'an deux mille deux, le vingt-trois septembre.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Luxembourg).

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de QUADRA HOLDING S.A., une société anonyme, régie par le droit luxembourgeois, établie et ayant son siège social à L-4081 Esch-sur-Alzette, 28A, rue Dicks, inscrite au Registre de commerce et des sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 48.089, constituée suivant acte notarié du 21 juin 1994, publié au Mémorial C numéro 426 du 29 octobre 1994, (ci-après: «la Société»).

Les statuts de la Société n'ont pas été modifiés depuis lors.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Madame Liviana Biagioni, comptable, demeurant à Esch-sur-Alzette (Luxembourg).

Le Président désigne comme secrétaire Monsieur Brendan D. Klapp, employé privé, demeurant à Bettembourg (Luxembourg).

L'assemblée choisit comme scrutatrice Madame Viviane Giacometti, employée privée, demeurant à Rumelange (Luxembourg).

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Le Président expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

*Ordre du jour:*

1.- Conversion du capital social de la Société de même que la comptabilité de la Société de francs luxembourgeois (LUF) en euros EUR) au taux de conversion de 1,- EUR=40,3399 LUF du capital social actuel de LUF 1.250.000,- en EUR 30.986,69.

2.- Suppression de la valeur nominale des actions existantes.

3.- Augmentation du capital social souscrit à concurrence de EUR 13,31 pour le porter de son montant actuel après conversion de EUR 130.986,69 à celui de EUR 31.000,-, par apport en numéraire d'un montant de EUR 13,31 sans création ni émission d'actions nouvelles.

4.- Pouvoir à accorder au conseil d'administration de la Société pour procéder aux écritures comptables qui s'imposeront.

5.- Modification subséquente de l'article trois des statuts.

6.- Transfert du siège social statutaire et administratif de la société de L-4081 Esch-sur-Alzette, 28A, rue Dicks à L-1940 Luxembourg, 310, route de Longwy.

7.- Modification subséquente du deuxième alinéa de l'article 1<sup>er</sup> des statuts.

8.- Acceptation avec décharge de la démission de Madame Liviana Biagioni, en sa qualité d'administrateur de la Société, nomination de Monsieur Arturo Mariani, consultant, demeurant à 11, avenue St Michel, MC 98000 Monaco en son remplacement et fixation de la durée de son mandat.

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires constate que par suite du basculement à l'Euro, le capital social de la Société, de même que la comptabilité de la Société se trouvent désormais exprimés en Euros (EUR) et que par conséquent le capital social actuel d'un million deux cent cinquante mille francs luxembourgeois (LUF 1.250.000,-) se trouve converti au taux de conversion d'un Euro (EUR 1,-)=quarante virgule trente-trois quatre-vingt-dix-neuf francs luxembourgeois (LUF 40,3399), en capital d'un montant de trente mille neuf cent quatre-vingt-six Euros et soixante-neuf cents (EUR 30.986,69).

*Deuxième résolution*

L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires décide de supprimer la valeur nominale de toutes les actions existantes de la Société de sorte que le capital social sera à l'avenir représenté par cent (100) actions sans mention de valeur nominale.

*Troisième résolution*

L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires décide d'augmenter le capital social souscrit de la Société à concurrence de treize Euros et trente et un cents (EUR 13,31) afin de porter le capital social souscrit de son montant actuel après la prédite conversion de trente mille neuf cent quatre-vingt-six Euros et soixante-neuf cents (EUR 30.986,69) à un montant de trente et un mille Euros (EUR 31.000,-) par apport en numéraire de la somme de treize Euros et trente et un cents (EUR 13,31) sans cependant créer ni émettre des actions nouvelles.

La preuve de ce paiement de treize Euros et trente et un cents (EUR 13,31) effectué par les actionnaires actuels au prorata de leur participation au capital social a été rapportée au notaire instrumentant, qui la reconnaît expressément.

*Quatrième résolution*

L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires donne plein pouvoir aux membres actuels du conseil d'administration de la Société pour procéder aux écritures comptables qui s'imposent et notamment pour convertir tous les livres et documents de la Société de francs luxembourgeois (LUF) en euros (EUR) ainsi que pour convertir toutes les cent (100) actions anciennes d'une valeur nominale de douze mille cinq cents francs luxembourgeois (LUF 12.500,-) par action en le même nombre d'actions sans mention de valeur nominale.

*Cinquième résolution*

L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires décide de modifier l'article trois (3) des statuts de la Société afin de refléter la conversion et augmentation de capital ci-dessus et décide que cet article trois (3) sera dorénavant rédigé comme suit:

«**Art. 3.** Le capital social de la Société est fixé à trente et un mille Euros (EUR 31.000,-) représenté par cent (100) actions sans désignation de valeur nominale.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, à l'exception de celles pour lesquelles la loi prescrit la forme nominative. Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

En cas d'augmentation de capital social, les droits attachés aux actions nouvelles seront les mêmes que ceux dont jouissent les actions anciennes.»

*Sixième résolution*

L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires décide de transférer le siège social statutaire et administratif de la Société de L-4081 Esch-sur-Alzette, 28A, rue Dicks à L-1940 Luxembourg, 310, route de Longwy.

*Septième résolution*

Afin de refléter ledit changement de siège social, l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires décide de modifier le deuxième alinéa de l'article premier des statuts, pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 1<sup>er</sup>. Deuxième alinéa.** Le siège social est établi à Luxembourg.»

*Huitième résolution*

L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires décide d'accepter, avec effet immédiat, la démission de Madame Liviana Biagioni, en tant qu'administrateur de la Société et décide de lui accorder pleine et entière décharge pour l'accomplissement de son mandat jusqu'à ce jour.

*Neuvième résolution*

L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires décide de nommer aux fonctions de nouvel administrateur en remplacement de l'administrateur sortant:

Monsieur Arturo Mariani, consultant, demurant à 11, avenue St Michel, MC-98000 Monaco.

Son mandat se terminera à l'issue de l'assemblée générale annuelle statutaire de la Société à tenir 2007.

*Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de cinq cent cinquante Euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, passé à Esch-sur-Alzette, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation donnée par le notaire, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: L. Biagioni, B. D. Klapp, V. Giacometti, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 25 septembre 2002, vol. 871, fol. 56, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 15 octobre 2002.

J.-J. Wagner.

(75955/239/114) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2002.

---

**QUADRA HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1940 Luxembourg, 310, route de Longwy.

R. C. Luxembourg B 48.089.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 15 octobre 2002.

J.-J. Wagner.

(75956/239/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2002.

---

**ENTREPRISE DE TOITURES FRANÇOIS STOFFEL-REDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3378 Livange, 1, rue des Commerçants.

R. C. Luxembourg B 29.821.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 14 octobre 2002, vol. 575, fol. 40, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 octobre 2002.

*Pour la société*

FIDUCIAIRE WEBER & BONTEMPS, S.à r.l., Experts Comptables et Fiscaux, Réviseurs d'Entreprises

Signature

(75905/592/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2002.

---

**BNP PARIBAS LUXEMBOURG, Société Anonyme.**

Siège social: L-2093 Luxembourg, 10A, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 6.754.

*Extrait des résolutions du Conseil d'Administration prises par voie circulaire le 30 mai 2002*

I. Délégation à la gestion journalière

Le Conseil d'Administration décide de déléguer la gestion journalière de la société à M. Alain Bailly, avec effet au 1<sup>er</sup> juin 2002.

M. Alain Bailly est ainsi nommé Administrateur-Délégué de BNP PARIBAS LUXEMBOURG à partir de cette date.

II. Nomination - Délégation de pouvoirs

Le Conseil d'Administration nomme M. Patrice Crochet comme Directeur Général Adjoint de BNP PARIBAS LUXEMBOURG, avec effet au 1<sup>er</sup> juin 2002. Le Conseil délègue à M. Patrice Crochet des pouvoirs de direction identiques à ceux conférés à M. Alain Bailly, Administrateur-Délégué.

Suite à ces nominations, Messieurs A. Bailly et P. Crochet forment la Direction Générale de BNP PARIBAS LUXEMBOURG.

III. Statut du Comité de Direction

Suite à la modification des structures de direction et à la mise en place d'une direction bicéphale, Alain Bailly, Directeur Général, et Patrice Crochet, Directeur Général Adjoint, le Comité de Direction de la Banque, composé des personnes suivantes, est dissout avec effet au 1<sup>er</sup> juin 2002:

Alain Bailly  
Jean-Claude Barotte  
Xavier Boissinot  
Guy Boureau  
Bernard Caby  
Patrice Crochet

Maurice Haag  
Christophe Vallee  
Joseph Winandy

Luxembourg, le 14 octobre 2002.

Pour extrait conforme

A. Kayser-Neuss

*Responsable des Affaires Juridiques*

Enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 2002, vol. 575, fol. 50, case 9. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(75911/009/36) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2002.

---

**SOCIETE DE TRAITEMENT D'INFORMATIQUE DU LUXEMBOURG, S.à r.l.,**

**Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 33.272.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 14 octobre 2002.

*J.-J. Wagner.*

(75957/239/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2002.

---

**SOVIMO, Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 37.740.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 15 octobre 2002, vol. 575, fol. 50, case 9, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 octobre 2002.

FIDUPAR

Signature

(75960/009/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2002.

---

**CARRIFIN S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 75.699.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 15 octobre 2002, vol. 575, fol. 50, case 9, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 octobre 2002.

FIDUPAR

Signatures

(75963/009/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2002.

---

**CARRIFIN S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 75.699.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire  
qui s'est tenue le 22 mars 2002 à 15.00 heures à Luxembourg*

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes viennent à échéance à la présente Assemblée.

L'Assemblée Générale décide à l'unanimité de les renouveler pour un terme venant à échéance à l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2002.

Pour copie conforme

J. Quintus / K. Lozie

*Administrateur / Président*

Enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 2002, vol. 575, fol. 50, case 9. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(75964/009/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2002.

---



**IOCARD GROUP S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 79.303.

L'an deux mille deux, le dix-neuf septembre.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

Monsieur Christophe Blondeau, employé privé, avec adresse professionnelle à Luxembourg, agissant en sa qualité de mandataire spécial du conseil d'administration de la société IOCARD GROUP S.A., une société anonyme, établie et ayant son siège social à L-2210 Luxembourg, 38, boulevard Napoléon I<sup>er</sup>, inscrite au Registre de commerce de et à Luxembourg, section B sous le numéro 79.303,

constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné, en date du 30 novembre 2000, publié au Mémorial C numéro 480 du 26 juin 2001, (ci-après: «la Société»).

Les statuts de la Société ont été modifiés à plusieurs reprises et pour la dernière fois, suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date de ce jour, numéro précédent de son répertoire,

en vertu d'un pouvoir lui conféré par résolutions du conseil d'administration de la Société, prises en sa réunion du 19 septembre 2002, une copie certifiée conforme du procès-verbal de la dite réunion,

après avoir été signée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera formalisée.

Lequel comparant, agissant ès-dites qualités, a requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit ses déclarations et constatations:

I.- Que le capital social souscrit de la Société, prédésignée, s'élève actuellement à trois cent dix mille Euros (EUR 310.000,-) représenté par mille (1.000) actions, d'une valeur nominale de trois cent dix Euros (EUR 310,-) par action, intégralement libérées.

II.- Qu'en vertu de l'article cinq (5) des statuts, le capital autorisé de la Société est fixé à six millions et cinquante Euros (EUR 6.000.050,-) représenté par dix-neuf mille trois cent cinquante-cinq (19.355) actions d'une valeur nominale de trois cent dix Euros (EUR 310,-) par action.

III.- Qu'en vertu de l'alinéa six (6) du même article cinq (5) des statuts de la Société, le conseil d'administration a été spécialement autorisé et mandaté comme suit:

«En outre le Conseil d'Administration est, pendant une période de cinq ans à partir de la date de publication du procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire du 19 septembre 2002 au Mémorial C, autorisé à augmenter en une ou plusieurs fois en temps qu'il jugera utile le capital souscrit dans les limites du capital autorisé. Ces augmentations du capital peuvent être souscrites et émises sous forme d'actions avec ou sans prime d'émission ainsi qu'il sera déterminé par le Conseil d'Administration. Le Conseil d'Administration est spécialement autorisé à procéder à de telles émissions en limitant voire en supprimant le droit préférentiel de souscription des actionnaires antérieurs. Le Conseil d'Administration peut déléguer tout administrateur, directeur, fondé de pouvoir, ou toute autre personne dûment autorisée, pour recueillir les souscriptions et recevoir paiement du prix des actions représentant tout ou partie de cette augmentation de capital.»

IV.- Que le conseil d'administration, lors de sa réunion du 19 septembre 2002, et en conformité des pouvoirs lui conférés en vertu de l'article cinq (5) des statuts de la Société, a décidé une augmentation du capital souscrit de la Société à concurrence de quatre cent soixante-sept mille cent soixante-dix Euros (EUR 467.170,-) en vue de porter le capital social souscrit de son montant actuel de trois cent dix mille Euros (EUR 310.000,-) à un montant de sept cent soixante-dix-sept mille cent soixante-dix Euros (EUR 777.170,-) par la création et l'émission de mille cinq cent sept (1.507) actions nouvelles, d'une valeur nominale de trois cent dix Euros (EUR 310,-) par action, et jouissant des mêmes droits et privilèges que les actions existantes.

V.- Que toujours en vertu des pouvoirs lui conférés en vertu de l'article cinq (5) des statuts de la Société le conseil d'administration a supprimé ou limité dans la mesure nécessaire le droit préférentiel de souscription des actionnaires existants et a accepté la souscription de la totalité des mille cinq cent sept (1.507) actions nouvelles par les actionnaires ci-après

- la société MANAGEMENT TECHNOLOGIES BVBA, avec siège social à Vliegghavenlaan 27A, B-3140 Keerbergen, à concurrence de trois cent vingt-deux (322) actions nouvelles d'une valeur nominale de trois cent dix Euros (EUR 310,-) chacune;

- la société FIMISTERE LIMITED, Guinness Flight House, La Pleiderie, St Peter Port, Guernesey GY1 3RP, à concurrence de cent soixante et une (161) actions nouvelles d'une valeur nominale de trois cent dix Euros (EUR 310,-) chacune;

- la société RADINA LIMITED, Guinness Flight House, La Pleiderie, St Peter Port, Guernesey GY1 3RP, à concurrence de deux cent cinquante-trois (253) actions nouvelles d'une valeur nominale de trois cent dix Euros (EUR 310,-) chacune;

- Monsieur Kevin Adams, Carters Hill House, Carters Hill, Arborfield RG29JJ (Royaume-Uni), à concurrence de cinq cent dix (510) actions nouvelles d'une valeur nominale de trois cent dix Euros (EUR 310,-) chacune;

- la société FRAYNE TRUST, Guinness Flight House, La Pleiderie, St Peter Port, Guernesey GY1 3RP, à concurrence de deux cent soixante et une (261) actions nouvelles d'une valeur nominale de trois cent dix Euros (EUR 310,-) chacune.

VI. Que ces mille cinq cent sept (1.507) actions nouvelles ont été souscrites par les souscripteurs susnommés, et libérées intégralement par incorporation au capital de diverses créances certaines liquides et exigibles d'un montant to-

tal de quatre cent soixante-sept mille cent soixante-dix Euros (EUR 467.170,-), existant au profit des créanciers-souscripteurs susnommés et à charge de la Société IOCARD GROUP S.A., prédésignée.

VII.- Que ledit apport en capital a fait l'objet d'un rapport détaillé, établi préalablement à l'augmentation de capital par le réviseur d'entreprises indépendant HRT REVISION, S.à r.l., établie et ayant son siège social à L-1258 Luxembourg, 32, rue Jean-Pierre Brasseur, lequel rapport établi conformément aux articles 32-1 et 26-1 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée par la loi du 24 avril 1983, lequel conclut comme suit:

«Conclusion:

A la suite de nos vérifications, nous sommes d'avis que:

1. l'apport est décrit de façon claire et précise;
2. le mode d'évaluation est approprié dans les circonstances;
3. la créance de EUR 467.170,- est certaine, liquide et exigible et peut être convertie pour augmenter le capital de IOCARD GROUP S.A. par l'émission de 1.507 actions nouvelles de EUR 310,- chacune.

Luxembourg, le 11 septembre 2002.

HRT REVISION, S.à r.l., Réviseur d'Entreprises

Signature»

Le susdit rapport, après avoir été signé ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, demeurera annexé au présent acte avec lequel il sera soumis à la formalité du timbre et de l'enregistrement.

VIII.- Que suite à la réalisation de cette augmentation du capital social souscrit, l'alinéa 1<sup>er</sup> de l'article cinq (5) des statuts de la Société est modifié en conséquence et aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 5. Premier alinéa.** Le capital social souscrit est fixé à sept cent soixante-dix-sept mille cent soixante-dix Euros (EUR 777.170,-) représenté par deux mille cinq cent sept (2.507) actions d'une valeur nominale de trois cent dix Euros (EUR 310,-) chacune.»

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que se soit, incombant à la Société émis à sa charge en raison des présentes, sont évaluées sans nul préjudice à la somme de six mille quatre cent vingt euros.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et ans qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée par le notaire, le comparant prémentionné a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: C. Blondeau, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 2 octobre 2002, vol. 871, fol. 66, case 1. – Reçu 4.671,70 euros.

Le Receveur (signé): Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 14 octobre 2002.

J.-J. Wagner.

(75958/239/101) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2002.

**IOCARD GROUP S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 79.303.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 14 octobre 2002.

J.-J. Wagner.

(75959/239/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2002.

**BOTTLING HOLDINGS (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Capital social: EUR 4.915.012.500,-.

Siège social: L-1818 Howald, 2, rue des Joncs.

R. C. Luxembourg B 78.351.

EXTRAIT

Il ressort de la résolution adoptée le 23 août 2002 par BOTTLING HOLDINGS (INTERNATIONAL) INC., agissant en sa qualité d'associée unique de BOTTLING HOLDINGS (LUXEMBOURG), S.à r.l., que l'associée unique prend acte de la démission de Monsieur Gray McCalley du conseil d'administration et fixe le nombre des administrateurs à quatre.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 14 octobre 2002, vol. 575, fol. 40, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(76009/267/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2002.

**MIDOR FINANCE LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 36.375.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 15 octobre 2002, vol. 575, fol. 50, case 9, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 octobre 2002.

FIDUPAR

Signatures

(75961/009/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2002.

---

**MIDOR FINANCE LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 36.375.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire  
qui s'est tenue le 8 mars 2002 à 11.00 heures à Luxembourg*

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes viennent à échéance à la présente Assemblée.

L'Assemblée Générale décide à l'unanimité de renouveler les mandats de MM. Koen Lozie et Jean Quintus, administrateurs et de M. Noël Didier, commissaire aux comptes.

L'Assemblée Générale prend acte de la décision de M. Joseph Winandy, administrateur de ne pas demander le renouvellement de son mandat, le remercie de sa précieuse collaboration et nomme en remplacement:

COSAFIN S.A.

23, avenue de la Porte-Neuve

L-2227 Luxembourg

L'Assemblée Générale décide à l'unanimité de renouveler les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes pour une période de un an. Leur mandat viendra donc à échéance à l'Assemblée Générale Statutaire qui statuera sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2002.

Pour copie conforme

Signature / Signature

Administrateur / Président

Enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 2002, vol. 575, fol. 50, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(75962/009/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2002.

---

**ORTANO MARE DEVELOPMENT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 60.154.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 15 octobre 2002, vol. 575, fol. 50, case 9, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 octobre 2002.

FIDUPAR

Signatures

(75973/009/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2002.

---

**LORFI, SOCIETE FINANCIERE DE PARTICIPATION EN LORRAINE S.A.,**

**Société Anonyme (en liquidation).**

Siège social: L-2952 Luxembourg, 22, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 29.564.

—  
Les comptes annuels au 31 mars 2002, enregistrés à Luxembourg, le 15 octobre 2002, vol. 575, fol. 50, case 9, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 octobre 2002.

FIDUPAR

Signatures

(75974/009/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2002.

---

**COMPAGNIE FINANCIERE TALER S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 72.892.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 15 octobre 2002, vol. 575, fol. 50, case 9, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 16 octobre 2002.

FIDUPAR

Sigantures

(75965/009/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2002.

---

**COMPAGNIE FINANCIERE TALER S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 72.892.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire*

*qui s'est tenue extraordinairement le 27 juin 2002 à 11.30 heures à Luxembourg*

L'Assemblée Générale décide à l'unanimité de renouveler les mandats des administrateurs et commissaire aux comptes sortants pour une période d'un an.

Leur mandat prendra fin à l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2002.

Pour copie conforme

M. Corluy / P. Verbrugge

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 2002, vol. 575, fol. 50, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(75966/009/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2002.

---

**KOHO INVESTMENTS (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 74.379.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire*

*qui s'est tenue le mardi 18 juin 2002 à 10.30 heures à Luxembourg*

*Résolutions*

- Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes viennent à échéance à cette Assemblée.

- L'Assemblée décide à l'unanimité de renouveler le mandat d'administrateur de Messieurs Jean Quintus et Koen Lozie, ainsi que de COSAFIN S.A.

Le mandat des administrateurs viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire approuvant les comptes au 31 décembre 2002.

- L'Assemblée décide à l'unanimité de renouveler le mandat de commissaire aux comptes de Monsieur Pierre Schill. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire approuvant les comptes au 31 décembre 2002.

Pour copie conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 2002, vol. 575, fol. 50, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(75977/009/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2002.

---

**RISK MANAGEMENT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7, rue Robert Stümper.  
R. C. Luxembourg B 80.641.

—  
Le siège social de la société est transféré 7, rue Robert Stümper à L-2557 Luxembourg, depuis le 15 octobre 2002.

Signature

Le mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2002, vol. 575, fol. 34, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(75978/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2002.

---

**THUNDER HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 51.162.

Les comptes annuels au 31 décembre 1998, enregistrés à Luxembourg, le 15 octobre 2002, vol. 575, fol. 50, case 9, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 16 octobre 2002.

FIDUPAR

Signatures

(75967/009/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2002.

---

**THUNDER HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 51.162.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire  
qui s'est tenue le 29 juin 2001 à 15.00 heures à Luxembourg*

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes sont arrivés à échéance.

L'Assemblée Générale décide à l'unanimité de les renouveler pour une période qui viendra à échéance à l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2001.

Pour copie conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 2002, vol. 575, fol. 50, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(75968/009/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2002.

---

**OPTIMOL, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2340 Luxembourg, 8, rue Philippe II.  
R. C. Luxembourg B 45.348.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés  
tenue en date du 30 septembre 2002*

L'Assemblée Générale Extraordinaire, après en avoir délibéré, a décidé à l'unanimité:  
de nommer Monsieur Jacques Moitzheim, maître opticien, demeurant à L-6969 Oberanven, 29, bei der Aarnesch, gérant, pour une durée de 12 ans.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 septembre 2002.

Signature

Le mandataire de la société

Enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 2002, vol. 575, fol. 48, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(75979/799/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2002.

---

**A.L.S.A.-SYSTEM D10/2002 (WKN 987 237).**

**AUFLÖSUNG**

wegen Endfälligkeit

Am 7. Oktober 2002 endet gemäß Artikel 26 des Verwaltungsreglements die Laufzeit des A.L.S.A.-SYSTEM D 10/2002.

Die Höhe des Liquidationserlöses je Anteil beträgt EUR 51,16.

Die thesaurierten Ertäge aus Vorjahren belaufen sich auf EUR 0,00 der Zwischengewinn für das am 7. Oktober 2002 abgelaufene Geschäftsjahr beträgt EUR - 0,22.

Die Gutschrift des Liquidationserlöses für die in Depots bei deutschen Kreditinstituten verwahrten Fondsanteile erfolgt am 7. Oktober 2002 durch CLEARSTREAM BANKING A.G.

Pour publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Für ADIG-INVESTMENT LUXEMBURG S.A.

Unterschrift

Enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2002, vol. 575, fol. 28, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(76005/267/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2002.

---

**CHIPNET S.A.H., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2952 Luxembourg, 22, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 65.175.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 15 octobre 2002, vol. 575, fol. 50, case 9, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 16 octobre 2002.

FIDUPAR

Signature

(75969/009/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2002.

---

**CHIPNET S.A.H., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2952 Luxembourg, 22, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 65.175.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire  
qui s'est tenue le 3 avril 2002 à 15.30 heures à Luxembourg*

*Résolutions*

L'Assemblée accepte la démission de Messieurs André Angelsberg, Carlo Putz et Giovanni Pompei de leur mandat d'administrateur de la société, pleine et entière décharge leur est accordée pour l'exercice de leur mandat jusqu'à ce jour. L'Assemblée nomme en remplacement de ceux-ci Messieurs Jean Quintus, administrateur de sociétés, demeurant à 11 rue de Fischbach, L-7391 Blaschette, Koen Lozie, administrateur de sociétés, demeurant à 14, rue de l'Ecole, L-8466 Eischen et COSAFIN S.A., ayant son siège social au 23 avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg, leur mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de 2003.

L'Assemblée renouvelle le mandat de commissaire aux comptes de V.O. CONSULTING LUX S.A., Clemency pour une période de 1 an, celle-ci venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de 2003.

Extrait sincère et conforme

CHIPNET S.A.H.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 2002, vol. 575, fol. 50, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(75970/009/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2002.

---

**CommsCo HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 35, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 84.260.

Le bilan au 31 mars 2002, enregistré à Luxembourg, vol. 575, fol. 41, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 octobre 2002.

Signature.

(75980/581/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2002.

---

**CCE INVESTMENTS, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1818 Howald, 2, rue des Joncs.  
R. C. Luxembourg B 73.349.

EXTRAIT

Il ressort de la résolution adoptée le 1<sup>er</sup> août 2002 par SOUTIRAGES LUXEMBOURGEOIS, S.à r.l., agissant en sa qualité d'associée unique de CCE INVESTMENTS, S.à r.l., que l'associée unique prend acte de la démission de Monsieur Gray McCalley du conseil d'administration, décide de ne pas le remplacer et décide de réduire le nombre des administrateurs de six à cinq.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 14 octobre 2002, vol. 575, fol. 40, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(76010/267/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2002.

---

**FINANCIERE STEEWEE S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 56.856.

Les comptes annuels au 31 mars 2002, enregistrés à Luxembourg, le 15 octobre 2002, vol. 575, fol. 50, case 9, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 16 octobre 2002.

FIDUPAR

Signatures

(75971/009/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2002.

---

**FINANCIERE STEEWEE S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 56.856.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire  
qui s'est tenue le 22 mai 2002 à 14.30 heures à Luxembourg*

*Résolution*

«Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes viennent à échéance à la présente Assemblée.

L'Assemblée reconduit, à l'unanimité, le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes pour un terme d'un an devant expirer à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires qui statuera sur les comptes clôturés au 31 mars 2003.»

Pour copie conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 2002, vol. 575, fol. 50, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(75972/009/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2002.

---

**CommsCo FINANCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 35, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 84.265.

Le bilan au 31 mars 2002, enregistré à Luxembourg, vol. 575, fol. 41, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 octobre 2002.

Signature.

(75981/581/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2002.

---

**PROLEM INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 15, rue de la Chapelle.  
R. C. Luxembourg B 75.314.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2001, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 14 octobre 2002, vol. 575, fol. 42, case 7, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2002.

*Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire du 10 octobre 2002*

Sont nommés administrateurs, leur mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2002:

- Monsieur Cristian Vasiliu, administrateur de sociétés, demeurant à Genève (Suisse), Président;
- Monsieur Auguste Betschart, administrateur de sociétés, demeurant à Genève (Suisse);
- Monsieur Nikolaus Zens, administrateur de sociétés, demeurant à Genève (Suisse).

Est nommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2002:

- ERNST & YOUNG, société anonyme, Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 octobre 2002.

Signature.

(76021/534/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2002.

---

**KLACKEN HOLDINGS S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 22.133.

Les comptes annuels au 31 mars 2002, enregistrés à Luxembourg, le 15 octobre 2002, vol. 575, fol. 50, case 9, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 16 octobre 2002.

FIDUPAR

Signature

(75975/009/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2002.

---

**KLACKEN HOLDINGS S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 22.133.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire  
qui s'est tenue le 13 mai 2002 à 11.00 heures à Luxembourg*

*Résolutions*

L'Assemblée accepte la démission de Messieurs Claude Hoffmann, Guy Reding et Norbert Lang, pleine et entière décharge leur est accordée pour l'exercice de leur mandat jusqu'à ce jour. L'Assemblée nomme en remplacement de ceux-ci, en tant qu'administrateur de la société, Messieurs Jean Quintus, administrateur de sociétés, demeurant au 11 rue de Fischbach, L-7391 Blaschette, Koen Lozie, administrateur de sociétés, demeurant au 14 rue de l'Ecole, L-8466 Eischen et COSAFIN S.A., ayant son siège social au 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg, leur mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire 2003.

L'Assemblée renouvelle le mandat de commissaire aux comptes de H.R.T. REVISION, S.à r.l., Luxembourg pour une nouvelle période de 1 an, celle-ci venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de 2003.

Extrait sincère et conforme

KLACKEN HOLDINGS S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 2002, vol. 575, fol. 50, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(75976/009/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2002.

---

**CARTIER MONDE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 35, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 9.931.

Le bilan au 31 mars 2002, enregistré à Luxembourg, vol. 575, fol. 41, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 octobre 2002.

Signature.

(75982/581/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2002.

---

**BUSINESS TIME CENTER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital: EUR 240.000.**

Siège social: Luxembourg, 78, rue des Eglantiers.  
R. C. Luxembourg B 78.333.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2001, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 14 octobre 2002, vol. 575, fol. 42, case 7, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2002.

*Extrait des résolutions prises lors des résolutions des associés du 27 septembre 2002*

Est nommé gérant, son mandat prenant fin lors des résolutions des associés statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2002:

- Monsieur Vladimir Tchejevski, ingénieur, demeurant à L-8031 Strassen, 11, rue du Parc.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 octobre 2002.

Signature.

(76026/534/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2002.

---



**RICHEMONT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 35, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 16.576.

Le bilan au 31 mars 2002, enregistré à Luxembourg, vol. 575, fol. 41, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 octobre 2002.

Signature.

(75983/581/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2002.

---

**RICHEMONT LUXURY GROUP S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 35, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 62.422.

Le bilan au 31 mars 2002, enregistré à Luxembourg, vol. 575, fol. 41, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 octobre 2002.

Signature.

(75984/581/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2002.

---

**CommsCo INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 35, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 84.257.

Le bilan au 31 mars 2002, enregistré à Luxembourg, vol. 575, fol. 41, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 octobre 2002.

Signature.

(75985/581/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2002.

---

**MONTBLANC FINANCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 35, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 59.435.

Le bilan au 31 mars 2002, enregistré à Luxembourg, vol. 575, fol. 41, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 octobre 2002.

Signature.

(75986/581/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2002.

---

**FROHFELD A.G., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 23.200.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2001, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 14 octobre 2002, vol. 575, fol. 42, case 7, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2002.

*Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire du 17 juin 2002*

Sont nommés administrateurs, leur mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2002:

- Monsieur Pierre Lentz, licencié en sciences économiques, demeurant à Strassen;
- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant à Contern;
- Monsieur Luc Hansen, licencié en administration des affaires, Kehlen.

Est nommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2002:

- AUDIEX S.A., société anonyme, Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 octobre 2002.

Signature.

(76022/534/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2002.

---

**FIDUCIAIRE STEICHEN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 51.844.

Le bilan au 30 juin 2001, enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 2002, vol. 575, fol. 48, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 octobre 2002.

D. Robyns

*Fondé de pouvoir*

(75992/581/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2002.

---

**BOXTER INVEST S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2210 Luxembourg, 38, boulevard Napoléon 1<sup>er</sup>.  
R. C. Luxembourg B 58.629.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2001, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 14 octobre 2002, vol. 575, fol. 43, case 6, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature / Signature

*Administrateur / Administrateur*

(75993/565/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2002.

---

**BOXTER INVEST S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2210 Luxembourg, 38, boulevard Napoléon 1<sup>er</sup>.  
R. C. Luxembourg B 58.629.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 août 2002*

3. L'Assemblée constate que plus de 50% du capital est absorbé par des pertes.

Après délibérations et votes, l'Assemblée décide de poursuivre l'activité de la société, ceci conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;

4. Par votes spéciaux, l'Assemblée Générale donne à l'unanimité des voix décharge pleine et entière aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'ensemble des mandats relatifs à la clôture des comptes 2001, ainsi que pour la non tenue de l'Assemblée à la date Statutaire; les mandats d'administrateurs et de commissaire aux comptes viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de 2005;

5. L'Assemblée décide de nommer administrateur-délégué Monsieur Georges P.J.A.M. De Vestel en remplacement de Monsieur Jean-Louis Van Elewijck.

Suite à cette résolution, le Conseil d'Administration se compose dorénavant comme suit:

- Jean-Louis Van Elewijck, administrateur
- Georges P.J.A.M. De Vestel, administrateur-délégué
- Nicole De Vestel, administrateur.

Pour extrait conforme

Signatures

*Administrateurs*

(75994/565/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2002.

---

**SOCIETE ANONYME DU TRAIN A LAMINES MARCHANDS D'ESCH-SCHIFFLANGE,  
Société Anonyme.**

Siège social: L-4241 Esch-sur-Alzette, boulevard Aloyse Meyer.  
R. C. Luxembourg B 41.985.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 14 octobre 2002, vol. 575, fol. 42, case 7, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2002.

Les mandats des administrateurs prendront fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire devant se tenir en 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 octobre 2002.

Signature.

(76027/534/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2002.

---

**DRESDNER GLOBAL STRATEGIES FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Registered office: L-2633 Senningerberg, 6A, route de Trèves.  
R. C. Luxembourg B 71.182.

Notice is hereby given that an

**EXTRAORDINARY GENERAL MEETING**

of the above Company will be held at the registered office on Friday, 29 November 2002 at 11.00 a.m. to vote on the following agenda:

*Agenda:*

1. To change the Company's name into ALLIANZ DRESDNER GLOBAL STRATEGIES FUND and to amend Article 1 of the Articles of Incorporation accordingly.
2. To decide on any other business which may properly come before the Meeting.

Shareholders who cannot attend the meeting in person are entitled to appoint one or more proxies to attend and vote on their behalf. Proxy forms can be obtained from the registered office.

15 November 2002.

*By order of the Board of Directors*

dresdnerbank asset management S.A.

(04461/672/19)

---

**GEODESIA, Société Anonyme Holding.**

Registered office: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 51.320.

Messrs. shareholders are hereby convened to attend the

**EXTRAORDINARY GENERAL MEETING**

which is going to be held on December 19, 2002 at 10.00 o'clock at the headoffice, with the following agenda:

*Agenda:*

Resolution to be taken according to article 100 of the law of August 10, 1915

The statutory general meeting of June 18, 2002 has not been able to validly deliberate on this point of the agenda, as the legally required quorum was not represented. This assembly validly deliberates whatever proportion of capital is represented.

I (04797/534/14)

*The board of directors.*

---

**ING DIRECT SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2965 Luxembourg, 52, route d'Esch.  
R. C. Luxembourg B 78.496.

Les actionnaires de ING DIRECT SICAV sont invités à assister à

**L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

qui se tiendra route d'Esch, 52 à L-1470 Luxembourg, le 20 décembre 2002 à 11.00 heures, en vue d'approuver:

1. Une refonte complète des statuts, tant au niveau de la forme que du fond et plus spécifiquement les propositions suivantes:
  - changement de l'article 1 des statuts afin de changer le nom de la SICAV en ING INDEX LINKED FUND II;
  - ajouter un alinéa à l'article 9 et 10 des statuts afin de prévoir la possibilité de rachats et de souscriptions en espèces ou en nature;
  - ajouter un alinéa f) et g) à l'article 12 concernant la suspension de calcul de la valeur nette d'inventaire;
  - remplacer le dernier alinéa de l'article 13 des statuts afin d'introduire la non solidarité des compartiments;
  - changement de l'article 22 des statuts afin de déterminer une nouvelle date pour l'Assemblée générale annuelle des actionnaires qui se tiendra le deuxième mercredi de juillet à 14.30 heures;
  - changement de l'article 24 des statuts afin de changer le calendrier de l'exercice social; la prochaine clôture annuelle sera le 31 mars 2003 au lieu du 31 décembre 2002.
2. La nouvelle composition du Conseil d'administration

Le dépôt des actions au porteur et des procurations doit être fait auprès des sièges ou des agences de ING BANK ou de CREDIT EUROPEEN, cinq jours francs au moins avant l'Assemblée. Les actionnaires en nom seront admis sur justification de leur identité, à condition d'avoir, cinq jours francs au moins avant la réunion, fait connaître au Conseil d'Administration leur intention de prendre part à l'Assemblée.

L'Assemblée pourra délibérer valablement sur l'ordre du jour, quelle que soit la portion du capital présente ou représentée.

En même temps, les actionnaires sont informés des faits suivants:

- Le compartiment ING DIRECT SICAV - 100% Protection July, deviendra en conséquence du changement des statuts ING INDEX LINKED FUND II - 100% Protection July. Il n'y a pas d'autres changements.
- Suite à une décision du Conseil d'administration, le compartiment ING DIRECT SICAV - EUROPEAN MARKET LEADERS sera absorbé par le compartiment ING/BBL (L) INVEST EUROPEAN EQUITY le 16 décembre 2002. Un avis de presse destiné aux actionnaires concernés décrivant en détail cette opération est publié.
- 20 décembre 2002: transfert un pour un des compartiments suivants vers la SICAV et changement de dénomination de quelques compartiments:

ING INDEX LINKED FUND	transfert	ING INDEX LINKED FUND II
Postbank Euro Continu Clickfonds	apport 1/1	Postbank Euro Continu Clickfonds
Postbank Doelbelegger 5	apport 1/1	Postbank Doelbelegger 5
Postbank Doelbelegger 10	apport 1/1	Postbank Doelbelegger 10
Postbank Doelbelegger 18	apport 1/1	Postbank Doelbelegger 18
ING Czech Continuous Click Fund Euro Stoxx 50	apport 1/1	ING Czech Continuous Click Fund Euro
ING Polish Continuons Click Fund Euro Stoxx 50	apport 1/1	ING Polish Continuous Click Fund Euro

Les actionnaires des compartiments mentionnés ci-dessus pourront présenter leurs titres dès la date de l'opération auprès des organismes financiers assurant le service financier en vue de les faire estampiller les titres respectifs.

Le prospectus modifié sera disponible au siège de la Société ainsi qu'auprès des organismes assurant le service financier.

I (04846/755/46)

*Le Conseil d'Administration.*

### **LUX-CROISSANCE SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: Luxembourg, 1, place de Metz.

R. C. Luxembourg B 38.527.

Mesdames, Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

#### **l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui sera tenue dans les locaux de la BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT, LUXEMBOURG à Luxembourg, 1, rue Zithe, le lundi 9 décembre 2002 à 11.00 heures et qui aura l'ordre du jour suivant:

#### *Ordre du jour:*

1. Recevoir le rapport du Conseil d'Administration et le rapport du Réviseur d'Entreprises pour l'exercice clos au 30 septembre 2002.
2. Recevoir et adopter les comptes annuels arrêtés au 30 septembre 2002; affectation des résultats;
3. Donner quitus aux Administrateurs.
4. Nominations statutaires.
5. Nomination du Réviseur d'Entreprises.
6. Divers.

Les propriétaires d'actions au porteur désirant être présents ou représentés à l'Assemblée Générale devront en aviser la Société et déposer leurs actions au moins cinq jours francs avant l'Assemblée aux guichets d'un des établissements ci-après:

BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT, LUXEMBOURG

BANQUE RAIFFEISEN S.C.

Les propriétaires d'actions nominatives inscrits au registre des actionnaires en nom à la date de l'Assemblée sont autorisés à voter ou à donner procuration en vue du vote. S'ils désirent être présents à l'Assemblée Générale, ils doivent en informer la Société au moins cinq jours francs avant.

Des formules de procuration sont disponibles au siège social de la Société.

Les résolutions à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire ne requièrent aucun quorum spécial et seront adoptées si elles sont votées à la majorité des voix des actionnaires présents ou représentés.

I (04809/755/29)

*Le Conseil d'Administration.*

### **INTERNATIONAL BRANDS HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.

R. C. Luxembourg B 42.378.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

#### **l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le 6 décembre 2002 à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

#### *Ordre du jour:*

1. lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur les exercices se clôturant au 31 décembre 2001;
2. approbation des comptes annuels au 31 décembre 2001;
3. affectation des résultats au 31 décembre 2001;

4. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
5. vote spécial conformément à l'article 100, de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales,
6. nomination des Administrateurs et du Commissaire aux comptes,
7. divers.

I (04935/817/18)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**SHORENDER S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.  
R. C. Luxembourg B 47.064.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le 4 décembre 2002 à 16.00 heures au siège social.

*Ordre du jour:*

1. Rapport du conseil d'administration et du commissaire aux comptes;
2. Approbation des bilan, comptes de pertes et profits arrêtés au 31 décembre 2000 et affectation du résultat;
3. Décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes;
4. Nominations statutaires;
5. Divers.

I (04872/595/15)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**LOBIC S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 22.901.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui aura lieu le 3 décembre 2002 à 17.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 octobre 2002, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 octobre 2002.
4. Décision sur la continuation de l'activité de la société en relation avec l'article 100 de la législation des sociétés.
5. Divers.

I (04921/005/16)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**BALTHAZAR HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8017 Strassen, 12, rue de la Chapelle.  
R. C. Luxembourg B 23.222.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu lundi 25 novembre 2002 à 14.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Révocation du commissaire aux comptes.
2. Nomination d'un nouveau commissaire aux comptes.
3. Renouvellement du mandat des administrateurs.
4. Divers.

II (04772/000/14)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**LORRGEST S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-3427 Dudelange, 147, route de Burange.  
R. C. Luxembourg B 69.069.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis à

**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui aura lieu le 10 décembre 2002 à 10.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du commissaire aux comptes.

2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2001.
  3. Décharge aux administrateurs et commissaires aux comptes.
  4. Nominations.
  5. Divers.
- II (04752/000/15)
- 

**SOGEX S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 53.525.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

qui se tiendra le mercredi 27 novembre 2002 à 10.00 heures au siège social avec pour

*Ordre du jour:*

- Rapports de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapports du Commissaire aux comptes,
- Approbation des comptes annuels aux 30 juin 2001 et 30 juin 2002 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Nominations statutaires.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

II (04785/755/17)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**TANDORRY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.  
R. C. Luxembourg B 69.340.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

qui se tiendra le 25 novembre 2002 à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Démission des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes;
2. Décharge aux Administrateurs et du Commissaire aux Comptes;
3. Dénonciation du siège social par le Domiciliataire;
4. Divers.

II (04833/817/14)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**SELLAN HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Registered office: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.  
R. C. Luxembourg B 61.881.

The Shareholders of SELLAN HOLDING S.A. are hereby convened to attend the

**ORDINARY GENERAL MEETING**

of Shareholders to be held at the registered office on November 28, 2002 at 5.00 p.m. to deliberate on the following agenda:

*Agenda:*

1. Acceptance of the resignation of LUXEMBOURG MANAGEMENT COMPANY LIMITED as Director;
2. Acceptance of the resignation of Mr Tim van Dijk as Director;
3. Acceptance of the resignation of LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A. as Director and Managing-Director;
4. Discharge to the Directors and the Managing-Director for their services;
5. Appointment of three new Directors;
6. Acceptance of the resignation of LUXEMBOURG ADMINISTRATION SERVICES LIMITED as Statutory Auditor;
7. Discharge to the Statutory Auditor;
8. Appointment of a new Statutory Auditor;
9. Transfer of the registered office of the company;
10. Miscellaneous.

In order to attend the Meeting of the company, the owners of bearer shares will have to deposit their shares five clear days before the Meeting at the registered office of the company. The Shareholders who can not attend

the Meeting in person are invited to send a duly completed and signed proxy form to the registered office of the company to arrive not later than five clear days before the Meeting.

II (04788/710/26)

The Board of Directors.

---

**WEST END FINANCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.  
R. C. Luxembourg B 53.235.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le 25 novembre 2002 à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2001;
2. approbation des comptes annuels au 31 décembre 2001;
3. affectation du résultat au 31 décembre 2001;
4. vote spécial conformément à l'article 100, de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
5. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
6. nomination des Administrateurs et du Commissaire aux comptes;
7. divers.

II (04774/817/18)

Le Conseil d'Administration.

---

**APONE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 8, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 53.643.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE**

des Actionnaires de notre société qui se tiendra au siège social en date du 22 novembre 2002 à 11.00 heures avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Approbation du Rapport du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes concernant l'année financière se terminant au 31 décembre 2001;
2. Approbation du bilan concernant l'année mentionnée ci-dessus et affectation des résultats;
3. Décharge aux administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
4. Question de la dissolution de la société conformément à l'application de l'article 100 de la loi du 10 août 1915 telle que modifiée;
5. Divers.

II (04851/000/18)

---

**BEPOFICO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.  
R. C. Luxembourg B 39.920.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le 25 novembre 2002 à 16.00 heures au siège social.

*Ordre du jour:*

1. Rapport de Gestion du Conseil d'Administration et du Commissaire aux comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2001. Affectation du résultat.
3. Décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Elections statutaires.
5. Question de la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915.
6. Divers.

II (04773/595/16)

Le Conseil d'Administration.

---

**DAMIEN HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8017 Strassen, 12, rue de la Chapelle.  
R. C. Luxembourg B 23.242.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le lundi 25 novembre 2002 à 10.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Révocation du commissaire aux comptes.
2. Nomination d'un nouveau commissaire aux comptes.
3. Renouvellement du mandat des administrateurs.
4. Divers.

II (04771/000/14)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**WALLERICH LUX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-3427 Dudelange, 147, route de Burange.  
R. C. Luxembourg B 65.548.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui aura lieu le 10 décembre 2002 à 10.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2001.
3. Décharge aux administrateurs et commissaires aux comptes.
4. Nominations.
5. Divers.

II (04753/000/15)

---

**ICM RE, INTERNATIONAL CREDIT MUTUEL REINSURANCE, Société Anonyme.**

Siège social: L-1450 Luxembourg, 17, côte d'Eich.  
R. C. Luxembourg B 22.258.

*Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue à Luxembourg le 2 mai 2002*

Le conseil d'administration décide d'élire Monsieur Alain Schmitter en tant que Président du conseil d'administration.

Le conseil d'administration décide d'élire Monsieur François Blanchard et Monsieur Charles Besnehard comme Administrateurs-Délégués de la Société en remplacement de Monsieur Jean-Louis Holtzmann pour les besoins de la gestion journalière et de la représentation de la société sous leur signature conjointe et leur délègue tout pouvoir à ce sujet.

Le Conseil d'Administration décide de transférer le siège social au 17, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour INTERNATIONAL CREDIT MUTUEL REINSURANCE*

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 13 septembre 2002, vol. 574, fol. 25, case 4. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(76007/267/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2002.

---